

Les nouveaux conseillers vivront le huis clos avant de le critiquer

A 3

La firme Shermag à l'honneur à Thetford-Mines

A 6

Accidents et maladies du travail en hausse en Estrie

B 1

la tribune

77e ANNEE No 229

SHERBROOKE, LUNDI 17 NOVEMBRE 1986

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.50 par semaine.

Au Gala Excellence de La Presse

Viger rafle le titre de Personnalité de l'année

MONTRÉAL (PC) — C'est le champion du monde de marathon en fauteuil roulant André Viger, un bijoutier de Sherbrooke, qui a été sacré hier soir Personnalité de l'année 1986 du Gala annuel de l'excellence du quotidien La Presse.

André Viger, qui a remporté cette année le Championnat du monde des handicapés, en Angleterre, de même que les Marathons de Boston et de Montréal, tout en abattant une foule de records, a été sélectionné parmi les 52 personnalités de la semaine choisies du 13 octobre 1985 au 5 octobre dernier par un jury de recteurs et de présidents d'universités québécoises.

"L'excellence, c'est faire figure d'exemple, c'est le refus de céder devant le défi apparemment insurmontable, l'entêtement à réussir contre toute adversité, l'ambition pour atteindre le succès", avait écrit le président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, dans un texte de présentation des 52 personnalités en lice, paru samedi dans le quotidien montréalais.

"L'excellence, à l'encontre de la médiocrité et des demi-mesures, constitue un tonique moral pour hausser nos objectifs individuels et collectifs. L'excellence des personnes honorées ici ce soir montre que le mieux n'est pas l'ennemi du bien", a-t-il ajouté, hier soir.

Cinq finalistes

Cinq finalistes dans autant de catégories étaient en lice pour le titre de Personnalité de l'année.

Il s'agit de M. Jean de Grandpré, président et chef de la direction de Bell Canada, dans la section affaires et administration; du Dr Jacques Genest, fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, dans la catégorie sciences et affaires sociales; de M. Denys Arcand, réalisateur du film Le déclin de l'empire américain, dans la catégorie arts et spectacles; de Mme Louise Roy, présidente du Tour de l'île à vélo, dans la catégorie accomplissement personnel, et de M. André Viger, dans la catégorie sports.

Le Gala, qui en était à sa deuxième édition, veut souligner l'excellence des lauréats dans leurs domaines respectifs.

Le spectacle, conçu par Stéphane Venne et réalisé par Roger Fournier, était présenté en direct à la chaîne française de Radio-Canada, devant une salle comble de personnalités de tous les domaines.

Les maires y côtoyaient les présidents de compagnies, qui voisinaient avec des vedettes du spectacle, des chercheurs réputés et des géants du monde des loisirs, comme le père Marcel de la Sablonnière.

M. Landry avait tenu à souligner, avant d'annoncer la remise du titre



Le champion du monde de marathon en fauteuil roulant André Viger a été choisi parmi 52 personnes.

à M. Viger, que le lauréat se verrait confier une lourde responsabilité: représenter l'excellence de 52 personnes.

Fonds La Prade: De Cotret promet "quelque chose d'intéressant"

LOUISEVILLE (PC) — Maintenant que les négociations avec Québec sont pratiquement terminées, le gouvernement fédéral serait en mesure d'annoncer "quelque chose d'intéressant" d'ici la fin du mois de novembre, en ce qui a trait aux 83 millions \$ qui restent du fonds de compensation La Prade.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président du Conseil du Trésor du gouvernement fédéral, Robert René de Cotret, alors qu'il répondait à une question du Nouvelliste, lors d'un brunch organisé à Louiseville. Ce fonds, qui servira au développement économique et à la création d'emplois, ne sera pas distribué comme il l'a été par le passé, a dit le député fédéral de Maskinongé-Berthier-Lanaudière.

"Il n'est pas question que mon gouvernement fasse les mêmes erreurs que le gouvernement précédent et ce fonds n'interviendra pas dans des domaines où d'autres programmes d'aide du gouvernement fédéral peuvent être appliqués, ce qui ne veut pas dire, cependant, que des millions du fonds La Prade ne

seront pas employés à combler la différence entre le montant subventionnable d'un programme et le montant de la subvention nécessaire pour assurer l'aide requise", a expliqué le président du Conseil du Trésor.



Robert René De Cotret

Lévesque: l'idée d'indépendance n'est pas morte

OTTAWA (PC) — Le mouvement indépendantiste n'est pas mort au Québec et le Canada n'en a pas vu la fin. Et si le gouvernement péquiste a perdu le référendum de 1980, c'est seulement parce que les Québécois n'étaient pas prêts à former leur propre pays.

Telles sont deux des déclarations que l'ancien premier ministre péquiste René Lévesque a faites, hier midi, lors de l'entrevue qu'il a accordée à l'émission "Question Period", diffusée hier par le réseau anglais de télévision CTV.

Au sujet de la lutte entreprise pour la souveraineté-association qu'il estime ne pas être terminée, M. Lévesque a déclaré: "Fondamentalement, nous n'étions pas prêts, nous n'avions pas suffisamment confiance en nous. Cela ne s'était pas formé au point où, comme collectivité, nous pouvions prendre ce genre de pari. Mais je pense que ça viendra."

Lors de cette émission de télévision qui coïncidait avec le dixième anniversaire de la prise du pouvoir, le 15 novembre 1976, du premier gouvernement péquiste, M. Lévesque a réaffirmé qu'il est encore un partisan de l'indépendance, que le mouvement est toujours vivant et qu'il reviendra en force.

"Les gens ont l'impression que la querelle constitutionnelle est terminée. La question ne reviendra pas sur le tapis demain ou après-demain, a estimé M. Lévesque. Mais ce n'est pas fini; ça serait dangereux parce que le Qué-



René Lévesque

bec est en train de se développer comme jamais il ne l'a fait..."

Directement questionné à savoir s'il détestait Pierre-Elliott Trudeau, son principal adversaire fédéral de la dernière décennie, ou tout autre opposant aux notions qu'il défendait lors de la bataille constitutionnelle, M. Lévesque a répondu: "Non, mais disons que j'ai moins d'estime que j'aimerais en avoir pour eux. Non, je suis plus triste qu'amer."

Il maintient cependant que Pierre-Elliott Trudeau et la campagne des libéraux fédéraux contre la souveraineté-association n'ont pas modifié le résultat du vote lors du référendum. A son avis, le Québec n'était tout simplement pas prêt à franchir l'étape.

Le président de la Corée du Nord rapporté assassiné

SÉEOUL (AFP) — Le président Kim Il-Sung de la Corée du Nord a été tué par balle, a annoncé ce lundi matin à Séoul le ministère sud-coréen de la Défense.

Un porte-parole du ministère a précisé que l'annonce en a été faite hier par les haut-parleurs de la propagande nord-coréenne dans la zone demilitarisée séparant les deux Corées.

Il n'a pas précisé quand, ni dans quelles circonstances, a été tué le président Kim Il-Sung, qui était âgé de 74 ans. Il a ajouté que les médias nord-coréens n'avaient pas encore diffusé la nouvelle.

Le président nord-coréen Kim Il-Sung tenait les rênes de son pays depuis 1945, établissant ainsi un record de longévité au pouvoir parmi les chefs d'État en activité.

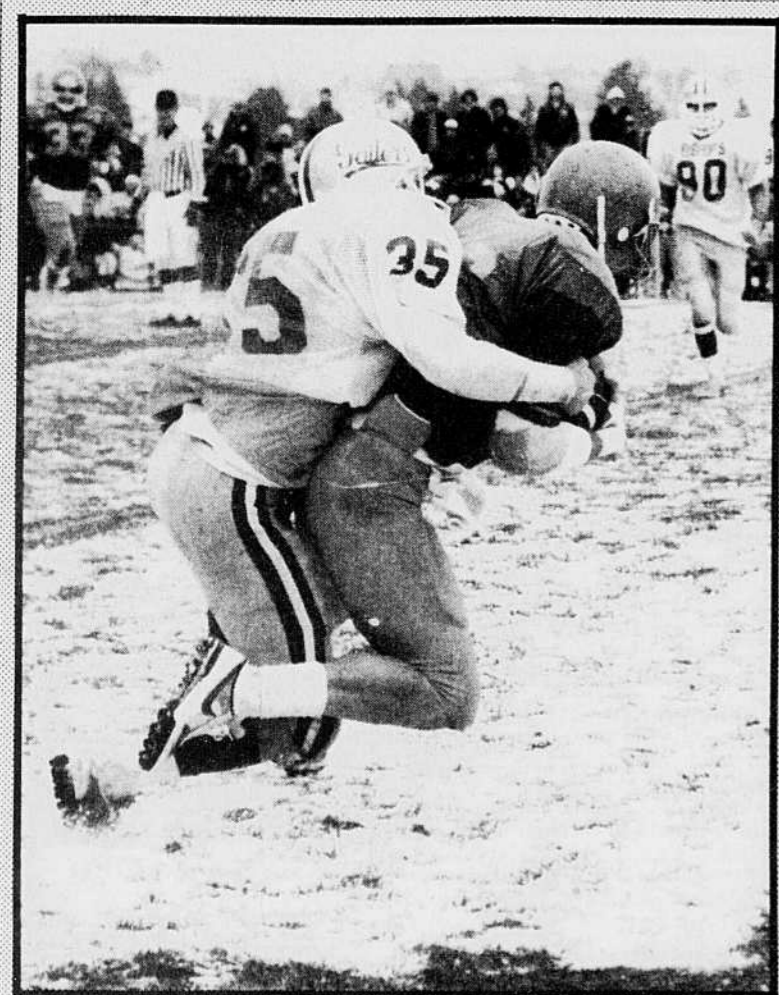
Il était probablement aussi celui autour duquel s'était bâti le plus formidable culte de la personnalité.

Président du parti communiste nord-coréen en août 1948, premier

ministre en septembre de la même année, il accède à la présidence de la république démocratique et populaire de Corée en 1972.



Kim Il-Sung



Al Matheson des Gaiters de l'Université Bishop a bien freiné l'élan du porteur de ballon de Colombie-Britannique, dans ce match de demi-finale du football universitaire canadien.

Vaincus 32-30

Les Gaiters ont bien failli gagner

C 4

AUJOURD'HUI

321e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

AVERSES: -2 — 3° C
LEVER SOLEIL: 6 h 54
COUCHER SOLEIL: 16 h 25
DEMAIN: NUAGEUX

Estrie, Beauce: un peu de neige ou de bruine en matinée. Nua-

geux et possibilité d'averses de pluie ou de neige par la suite, avec vents modérés. Minimum de près de -2. Maximum de 1 à 3. Demain: plutôt nuageux. Pour Drummondville: averses dispersées de neige. On prévoit également du temps plutôt nuageux pour demain.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional A 2 à 6
Québec A 7 et 8
National A 9

CAHIER "B"

Forum B 1
Éditorial B 2
Economie B 3
Vivre en '86 B 4
De tout et de tous B 5

Agro-alimentaire

..... B 6
International B 7
Arts et divertissements B 9 et 10

CAHIER "C"

Sports C 1 à 4
Petites annonces C 5 à 9
Décès C 9

CAHIER "D"

Spécial électronique D 1 à 10

COURS-CONCOURS DEVENEZ ENTREPRENEUR(E)

organisé par PRO-GESTION ESTRIE INC. et LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE en collaboration avec La Tribune, le Collège de Sherbrooke et La Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke

COURS

Début: vendredi 21 novembre

- Sur l'élaboration d'un projet d'entreprise
- Une leçon, tous les vendredis dans La Tribune pendant seize (16) semaines
- Trois cliniques avec des personnes-ressources
- Attestation émise par le Collège de Sherbrooke

CONCOURS

Début: vendredi 21 novembre

- Deux bourses d'excellence seront attribuées aux deux (2) meilleurs plans d'affaires
- 1ère Bourse 10,000\$
- 2ième Bourse 5,000\$

INFORMATION POUR INSCRIPTION: PRO-GESTION ESTRIE INC. Tél.: (819) 821-2257

la tribune



COURS
Début: vendredi 21 novembre

CONCOURS
Début: vendredi 21 novembre



Le chasseur perdu depuis dix jours Il va falloir bientôt se rendre à l'évidence

— le frère du disparu



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
Claude Valence, le père de Luc, s'entretenant avec un chercheur quant au territoire à ratisser près d'Ascot Corner.

par Daniel FORGUES
SHERBROOKE — "On veut pas se mettre dans la tête qu'on cherche un gars mort, mais il va falloir bientôt se rendre à l'évidence et se mettre dans la tête que Luc est mort", a déclaré hier Benoît Valence dont le frère disparu en forêt fait toujours l'objet de recherches intensives.

"Après dix jours dans le bois, les chances ne sont plus tellement fortes de retrouver Luc vivant même si on garde toujours un mince espoir", a dit M. Valence.

Ce matin, lundi, les chercheurs bénévoles ont rendez-vous encore une fois à 8h et midi à la salle O Grand R d'Ascot Corner d'où, deux fois par jour depuis une semaine, les recherches sont coordonnées le matin et le midi.

Plongeurs

Les plongeurs de la Sûreté du

Québec doivent également être au rendez-vous ce matin et une partie de la semaine alors qu'on se propose de fouiller le lit de la rivière St-François, d'Ascot Corner jusqu'à Lennoxville, même si l'on fonde peu d'espoir de trouver Luc Valence à cet endroit.

Rappelons brièvement que Luc Valence, un pompier sherbrookoise de 29 ans, n'a pas été revu depuis qu'il est rentré chasser le chevreuil dans les bois sur le chemin Gamache dans le canton Eaton jeudi le 6 novembre. Sa voiture a été trouvée là le jeudi soir.

Les recherches entreprises dès le lendemain ont conduit les chercheurs près de la rivière Saint-François à Ascot Corner. Puis, plus rien.

Depuis une dizaine de jours, tous les jours, une trentaine de collègues de travail du disparu, des pompiers de Sherbrooke, participent aux recherches en compagnie de bénévoles, de membres de la famille, de policiers de la SQ et des gardes-chasse.

Une centaine de personnes ont participé samedi et hier aux recherches concentrées surtout près d'Ascot-Corner.

L'hypothèse la plus "populaire" voulant que Luc Valence ait été tiré accidentellement, les chercheurs ont ratisé les lisières de bois, de lignes électriques et de champs samedi. Mais rien.

Autres hypothèses

Son frère, Benoît Valence, a soulevé d'autres hypothèses hier soir en entrevue avec La Tribune. Luc Valence aurait-il été blessé ou même tué lors d'une altercation avec un autre chasseur ou même avec un propriétaire de la région?

Toutes les questions posées par la famille Valence depuis une dizaine de jours demeurent toutefois sans réponse et, hier, Benoît Valence a avoué que l'espoir de trouver son frère Luc vivant fondait maintenant à vue d'oeil.

Rappelons que la famille maintient toujours son offre de récompense de 5,000 \$ pour celui ou celle qui retrouvera Luc Valence... mort ou vivant.

Les Beaujolais nouveaux arriveront vendredi

SHERBROOKE (GC) — Le Beaujolais et le Beaujolais Village, les vins primeurs tant attendus, débarqueront vendredi dans les succursales de la Société des alcools du Québec à Sherbrooke et en région. Mais attention, ce ne sont pas toutes les succursales qui offriront à leur clientèle cet arrivage si convoité et le produit magique est distribué à travers les régions avec parcimonie. Et puis, pas de réservation possible.

Les gérants de succursales de la SAQ de Sherbrooke attendent encore cette année de nombreux clients. Le scénario des longues files d'attente, des vaillants amateurs qui n'hésitent pas à se pointer à six heures le matin pour mettre la main sur le précieux liquide, se répète sans aucun doute.

L'événement suscite l'engouement depuis que les vins de France fraîchement tirés de la vigne traversent l'Atlantique.

C'est la succursale des Promenades King qui détient la part la plus importante des commandes régionales: 295 caisses (de 12 bouteilles), 150 caisses de moins qu'à l'automne 85.

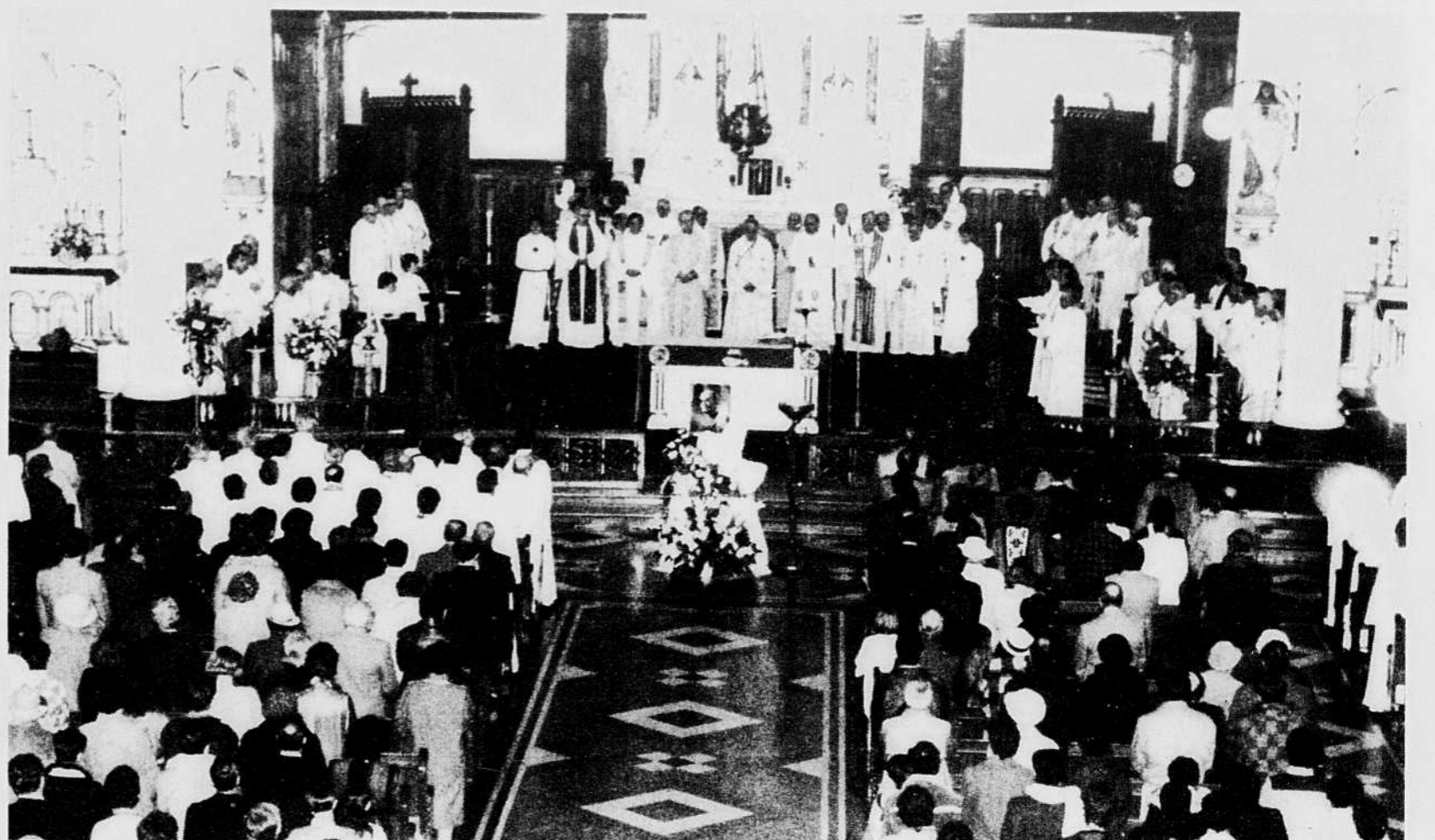
Les succursales de Rock Forest et de la rue Dunant à Sherbrooke ne disposeront pas de caisses de Beaujolais. Il faudra donc se rabattre du côté des succursales situées sur le boulevard Portland et sur la rue King est, qui auront droit cette année à environ 250 caisses et à une trentaine de caisses, respectivement.

Le prix de détail suggéré se situe à 10,95 \$ ou 11,95 \$ la bouteille, selon qu'il s'agit d'un Beaujolais ou d'un Beaujolais Village; l'an passé le prix avait été fixé à 9,95 \$.

Cette fois-ci, a précisé Richard Gingras, gérant de la succursale des Promenades King, il n'y aura pas de Côtes-du-Rhône. Les deux vins disponibles arrivent tout droit des maisons Gobet, Patriarche, Bichat et Aujoux. Et il ajoute que la qualité de la cuvée 86 vaut celle de l'an passé.

Mais comment se fait-il que les vins nouveaux cette année soient disponibles en si petites quantités? M. Gingras a confié que la hausse du prix, même s'il ne s'agit que d'une augmentation de un ou deux dollars la bouteille devrait avoir un impact sur la demande.

Pour un autre gérant, la venue sur le marché de vins nouveaux en provenance d'Italie notamment, il y a quelques jours, a peut-être influencé les importateurs au moment de passer les commandes.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Messe à la mémoire de l'abbé Jacques Doyon

Quelque 150 prêtres et 650 laïcs ont assisté samedi à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke à la messe commémorative dédiée à l'abbé Jacques Doyon, présumé noyé dans les eaux du lac Aylmer. On se rappellera que le canot de l'abbé Doyon a été retrouvé vide sur le lac Aylmer au cours de la fin de semaine du 7 novembre, assez loin de son chalet, près duquel une bourre de cartouche a également été retracée. La thèse retenue veut que l'abbé Doyon ait tiré sur un canard et qu'en allant le chercher sur le lac, l'embarcation où il prenait place ait chaviré. Les re-

cherches ont été interrompues mais le dossier reste ouvert. Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke, a concélébré la cérémonie religieuse. Ordonné prêtre le 26 mai 1956 par Mgr Georges Cabana, l'abbé Doyon avait obtenu la même année un baccalauréat en théologie au Grand Séminaire, où il a d'ailleurs enseigné de 1962 à 1965. Pionnier de la faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke, l'abbé Doyon était également un théologien reconnu pour la profondeur de sa pensée.

Gagnon-Tremblay attendue avec impatience

SHERBROOKE (GC) — Les groupes autonomes de femmes de Sherbrooke et de la région sont impatients de rencontrer la ministre déléguée à la Condition féminine et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, qui complète aujourd'hui en Estrie sa tournée ministérielle amorcée au mois d'août.

C'est ce qu'a confié Diane Lemieux, coordonnatrice du regroupement provincial des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, rencontrée en fin de semaine.

Les groupes de femmes n'auront guère plus de sujets à aborder que leurs pairs des autres régions du Québec mais celles qui travaillent sur le terrain ont pu développer leur argumentation en suivant l'évolution de la démarche de la ministre. Elles gardent de plus en mémoire les propos échangés entre les ministres du gouvernement Bourassa et les leaders des regroupements et des fédérations provinciales lors d'une récente rencontre à Montréal, rencontre qui s'est déroulée à huis clos.

Le financement, toujours le financement

Noeud gordien, le problème du financement ne se dénoue pas facilement. On peut donc s'attendre à ce que les questions relatives à des préoccupations péuniaires agrémentent la journée de la ministre.

Le programme de la journée prévoit dans un premier temps une visite au local de Trait-d'Union, un organisme oeuvrant à la réintégration des femmes sur le marché du travail. Une rencontre privée avec des "femmes-piliers" de l'Estrie suivra à 9h45. Cette rencontre se déroulera encore une fois à huis clos. Le reste de l'avant-midi concernera le secteur des garderies. En après-midi, Mme Gagnon-Tremblay se rendra au Centre des femmes du Val Saint-François à Windsor.

Escalade à Sherbrooke à 15h pour une rencontre de presse, puis visite du Centre de santé des femmes à Sherbrooke. La ministre prendra ensuite le chemin du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel d'Ascot-Corner, communément appelé CALCAS.

Après l'heure du souper, une rencontre publique clôturera la journée à 19h30, à l'Auberge des gouverneurs. Cette fois-ci, les journalistes seront admis.

Pas de faux espoirs

On ne fonde pas de faux espoirs du côté des regroupements de femmes puisque le discours du "contexte de restrictions budgétaires" est servi à chaque fois que l'occasion se présente. C'est du moins ce que laisse entendre Diane Lemieux.

Très au fait de la problématique "condition féminine", Diane Lemieux, qui a incidemment assisté à la rencontre nationale la semaine passée, considère que la ministre connaît mieux ses dossiers, maintenant qu'elle est allée sur le terrain.

"Et si les questions financières reviennent régulièrement, la reconnaissance du travail des groupes de femmes représente une préoccupation bien réelle, dont la ministre devra tenir compte", a souligné Diane Lemieux.

Et la rentabilité...

Parler de rentabilité ne trouble d'aucune façon Diane Lemieux. "Le Réseau de la santé et des services sociaux n'assume pas l'aspect prévention dans le cadre de ses in-

terventions, ce qu'a pu nier la ministre Lavoie-Roux lors de la rencontre nationale."

La tournée de la ministre comporte trois volets: faire état des avancements à la suite du dépôt du plan d'action 1986-87; établir les priorités à partir des besoins exprimés par les groupes autonomes de femmes; prendre le pouls des régions afin de préparer le plan triennal 1987-1990, qui exposera clairement les intentions du gouvernement pour les prochaines années.

Le hic dans toute cette démarche, ce sont les échéances. "La survie de certains groupes est en pé-

ril", a indiqué Diane Lemieux. Certains organismes éprouveront des difficultés pour tenir le coup jusqu'à l'adoption d'un programme précis et l'établissement d'un nouveau cadre financier", ajoute-t-elle en précisant qu'il faudra agir avant le dépôt du plan triennal. D'autant plus que la ministre doit participer à une conférence fédérale-provinciale en juin, ce qui pourrait retarder le dénouement final du processus. De plus, certains éléments manquent toujours pour faire des choix. Entre autres, l'avis commandé au Conseil du statut de la femme sur la question du financement tarde toujours à venir.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 4-250
Toute une Equipe!

la tribune

4e MARATHON — CARTE ORANGE
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: VENDREDI, le 14 novembre 1986: G-58

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 15 novembre 1986: G-55

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: LUNDI, le 17 novembre 1986: B-5

Les gagnants doivent appeler à 564-5470.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélor et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Résultats

Tirage du SAMEDI 86-11-15

4 23 24 34 39 47 45

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage	6/6 2	1 114 002.20\$
MERCREDI 86-11-19	5/6+ 4	210 422.80\$
	5/6 213	3 021.80\$
Gros lot (approx.):	4/6 15 428	80.20\$
1 500 000.00	3/6 297 710	10.00\$
	Ventes totales:	17 618 269.00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

carnet

Richard Tremblay attachera dorénavant sa pagette avec une chaîne pour ne pas la perdre. L'ayant perdue samedi, c'est à la police de East Angus qu'il a retrouvé son téléchasseur que deux jeunes avaient trouvé et porté là-bas. La pagette avait été perdue à Lennoxville.

Il était temps que le chasseur finisse pour Michel Waite puisque sa garde-robe personnelle aurait pu y passer au complet selon des circonstances bien spéciales vécues par le chasseur.

Joignant l'utile à l'agréable, Pierre Bourgault aurait profité d'un voyage d'affaires à Chicago pour y effectuer du même coup son voyage de noces.

Sophie Godbout a dû utiliser les meubles de parterre de ses parents afin de pouvoir entrer chez elle par effraction en pleine nuit; elle avait tout simplement oublié ses clés.

Fausse est la rumeur voulant que François Bernard se soit littéralement endormi dans un bar parce qu'il avait trop travaillé.

André Caron n'est pas peu fier du nombre de visiteurs aux Serres municipales dans le cadre de l'exposition annuelle des chrysanthèmes. Il a accueilli plus de 9,000 visiteurs; l'an prochain, ce sera plus de 10,000 visiteurs, a-t-il promis.

Si le service postal diminue, il faudra livrer nos lettres nous-mêmes.

Moi, je l'ai trouvée...
la grande famille des clients comblés

le VOITURIER
là où, on doit aller à tout prix, pour les meilleurs prix!

MERCURY LINCOLN
vente de voitures neuves Mercury et Lincoln
vente de voitures Ford
vente de véhicules usagés
location à long terme
Pièces + Service + Consommables 12860

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE
569-5981 • 1-800-567-3499

Avant de réclamer des changements au huis clos Les nouveaux venus vivront tout d'abord la formule

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — La plupart des nouveaux venus au conseil municipal attendront de vivre la formule du huis clos et les explications du maire Jean Paul Pelletier à ce sujet avant de réclamer quelque changement au sein des ateliers de travail à huis clos précédant la plupart des assemblées publiques du conseil municipal.

Quatre de ces nouveaux venus rejoins par La Tribune en fin de semaine — Ulric Chainé, Jacques Jubinville, Normand Brault et Laurier Custeau — ont révélé préférer "vivre" quelques ateliers de travail

de suite pour ou contre. Pour ma part, je vais vivre un peu avec cette formule et je prendrai en considération ce que le maire en dira. Je pourrais ensuite être plus fixé", a pour sa part déclaré le conseiller

la nature de ces dossiers.

Lui aussi préfère attendre de vivre au moins un atelier à huis clos avant de réclamer quelque changement.

Maximum d'Informations

Pour Jacques Jubinville, conseiller du district Wilson, "il est normal que les gens aient droit à plus d'informations en provenance de l'hôtel de ville."

municipale et se propose lui aussi de vivre un certain temps avec la formule des ateliers de travail à huis clos.

"A l'usage, on verra", a-t-il conclu.

Quant au conseiller Ulric Chainé dans le district Le Triplet, il soutient que son objectif est de fournir le plus d'informations possible à la population.

"On se doit toutefois d'être discret sur les dossiers de discipline et

Dans le fond, il n'y a pas de véritable huis clos

— Jean Paul Pelletier

SHERBROOKE (DF) — Parce qu'elle a déjà été modifiée en 1985, deux ans après avoir été appliquée une première fois par sa propre administration, la formule du huis clos n'a pas à être modifiée à l'hôtel de ville a expliqué hier le maire Jean Paul Pelletier au cours d'une entrevue avec La Tribune.

"On parle encore de huis clos, mais dans le fond, il n'y a pas de véritable huis clos et il est temps que les gens le comprennent", a dit le maire.

Quant le conseil se rencontre en privé, avant ou après une assemblée publique, c'est uniquement pour des questions d'information afin de permettre aux membres du conseil de se familiariser avec des dossiers bien précis, a expliqué le maire.

Rappelons que peu de temps après sa première arrivée au pouvoir, en 1982, Jean Paul Pelletier avait décidé d'exclure les journalistes des ateliers de travail où ils étaient auparavant admis.

se rend en assemblée publique, on argumente sur le dossier en évitant d'identifier le fonctionnaire en question, puis, on prend une décision en public", d'ajouter le maire.



Jean Paul Pelletier

Quant aux dossiers d'ordre industriel, là aussi, M. Pelletier se dit d'avis qu'il ne faut pas publiciser certains dossiers avant même qu'ils soient bien établis.

"Nous n'avons jamais rien eu à cacher et nous n'avons rien à cacher, sauf que pour se familiariser avec certains dossiers, il faut que l'on se retrouve en privé afin de mieux travailler. Les argumentations et les décisions, on fait ça en public", a conclu M. Pelletier.



Ulric Chainé

avant de réclamer des changements, si changements il y a à demander.

Ces quatre nouveaux conseillers se sont par contre tous dit en faveur d'une information plus complète en provenance de l'hôtel de ville.

"On n'a pas encore vécu les ateliers de travail à huis clos et il est donc difficile de se prononcer tout



Laurier Custeau

du district Mont-Bellevue, Laurier Custeau.

Pour le conseiller du district Kingston-Dunant, Normand Brault, "Les citoyens ont le droit de savoir ce qui se passe, mais il faut être équitable de tous les côtés."

Selon lui, il est clair que certaines affaires doivent se discuter à huis clos mais il faut bien préciser



Normand Brault

Mais, selon M. Jubinville, cet accroissement de l'information municipale doit s'effectuer de façon à ne pas nuire à l'administration des fonds publics.

"Les gens ont droit à un maximum d'informations, mais on doit tenir compte de l'aspect fonctionnel du conseil municipal."

M. Jubinville se dit conscient d'être un nouveau venu sur la scène



Jacques Jubinville

des projets industriels. Pour toutes les autres questions, il n'est pas question de jouer à la cachette", a dit le conseiller.

Lui aussi veut vivre un peu les ateliers de travail tels qu'ils étaient menés par l'ancien conseil municipal, mais "une chose est sûre, si c'est possible, je veux élargir les dimensions de l'information en provenance du conseil."

Situation financière de la Ville connue ce soir

SHERBROOKE (DF) — Le maire Jean Paul Pelletier déposera en assemblée publique ce soir son rapport sur la situation financière de la Ville de Sherbrooke.

Des gens prévoyants...

SHERBROOKE (GC) — Ou bien il y a des gens qui sont prévoyants, ou bien il y a des gens qui espèrent la neige, comme d'autres, le soleil. Il reste que 80 adeptes de ski se sont procuré leur billet de saison du Mont Bellevue à Sherbrooke depuis le début de la vente pré-saison.

Le centre de ski urbain est prêt lui aussi. Il ne manque que la neige.

Normalement, le centre ouvre ses portes à la mi-décembre. A moins de soubresauts incontrôlables côté température, il devrait en

être de même pour la saison 1986-87.

Les responsables qui ont connu l'an dernier une saison remarquable avec la vente de 700 billets de saison et le passage d'au moins 100,000 personnes, s'enlignent vers des résultats du même ordre. Avant l'installation des télésièges l'an passé, le Mont Bellevue trouvait preneur pour 150 billets de saison et seulement 15,000 à 20,000 personnes se rendaient skier à Sherbrooke.

Un tel rapport, selon la loi, doit être présenté obligatoirement quatre semaines avant le dépôt officiel du nouveau budget.

En plus des derniers états financiers de la Ville, le document doit faire état des orientations générales du prochain budget.

SDIS

Par ailleurs, le maire doit également déposer le dernier rapport financier de la Société de développement industriel (SDIS) pour l'année 1985.

Avec sept nouveaux venus sur la scène municipale depuis les dernières élections, le nouveau conseil

municipal en sera à sa première véritable assemblée ce soir et un agenda très chargé attend d'ailleurs les élus.

Outre les états financiers de la Ville dont le rapport sera déposé par le maire Pelletier, les élus devront se prononcer sur deux approbations de principe quant à des ventes de terrain par la SDIS dans le parc industriel.

Ils seront également appelés à se prononcer quant à une demande de résolution d'appui concernant les subventions accordées aux MRC.

Pas moins de 28 dossiers figurent à l'agenda des Services juridiques ainsi que du Greffe de la Ville pour l'assemblée de ce soir.

50,000 \$ de plus pour la Ville

SHERBROOKE (DF) — Les amendements au code de la route proposés la semaine dernière dans un vaste projet de refonte du Code de la route engendreront des revenus supplémentaires de quelque 50,000 \$ au chapitre des amendes perçues par les policiers de Sherbrooke.

Rappelons que pour favoriser plus largement les municipalités et les encourager à appliquer les règlements, le gouvernement du Québec prévoit laisser aux municipalités et villes la totalité des amendes perçues par les policiers municipaux en ce qui a trait aux infractions au Code de la route.

Pour Sherbrooke, cette nouvelle disposition du Code de la route n'engendrera pas de revenus extraordinaires, le responsable du Contentieux à la Ville, Me Pierre Huard, estimant à 50,000 \$ les amendes que l'on pourrait récupérer tandis que l'on conserve annuellement un million \$ en amendes au Code de la route.

Car, à Sherbrooke, il y a déjà

belle lurette que les autorités municipales ont transformé en règlement municipal la plupart des infractions au Code de la route du Québec, ce qui fait que l'amende d'un billet de vitesse donné par un policier de Sherbrooke ne va pas à Québec, mais à la Ville de Sherbrooke.

Me Huard a expliqué que quelques infractions seulement dans le Code de la route ne faisaient pas partie du règlement municipal; ainsi, les amendes perçues pour des infractions comme un délit de fuite, la conduite sans permis, etc, sont payées à Québec, ce qui représente approximativement 50,000 \$ par année, ce qui est très loin du million \$ que l'on récupère tous les ans.

Faits divers



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une personne a été blessée hier lors d'une violente collision survenue en fin d'avant-midi dans le rang 8 de St-Élie d'Orford, près du camping Tivoli.

• 12,000 \$ en 24 heures

SHERBROOKE (DF) — En moins de 24 heures, des voleurs ont fait main basse sur 12,000 \$ de marchandises diverses dans trois résidences en fin de semaine.

Les voleurs, qu'on n'a d'ailleurs pu reprendre, ont agi surtout aux petites heures samedi matin, et les policiers croient même que ces voleurs ont su profiter des circonstances puisque pendant que deux agents prenaient une plainte de vol, un autre vol par effraction était commis dans Rock Forest.

Dans une résidence, les voleurs ont pris pour plus de 8,000 \$ de bijoux. En un endroit, on a volé trois armes à feu. Ailleurs, un système vidéo a été volé et on s'appropriait même à sortir un four micro-ondes de la maison, mais on croit que les voleurs ont été dérangés.

L'enquête dans ces dossiers doit être reprise ce matin par les détectives Claude Monfette et Patrick Vuillemin.

• Une vilaine surprise

Deux jeunes Américains ont eu une surprise aux petites heures hier matin quand ils s'en sont pris à un jeune homme de Rock Forest sur le sta-

tionnement de la rue Dépot.

Même s'il est généralement reconnu que deux hommes ont facilement gain de cause dans une bataille contre un seul adversaire, ce n'était pas le cas hier puisque ce sont les deux Américains qui ont dû être conduits à l'hôpital quand les policiers ont stoppé la bagarre.

Quant au jeune homme de Rock Forest dont l'identité n'a pas été dévoilée, il s'en est tiré avec des égratignures. L'incident s'est déroulé quelques minutes avant 2h hier matin.

Les Américains ont dû passer le reste de la nuit derrière les barreaux avant d'être accusés de voies de faits devant un juge de paix hier au palais de justice.

• Coincé dans l'auto

Une perte de contrôle serait à l'origine d'un capotage survenu hier matin sur le boulevard Bourque à la hauteur du commerce Lumberland à Rock Forest.

Le conducteur, Daniel Tremblay, 19 ans, de Magog, est demeuré coincé dans les tôles de sa petite Renault et ce sont les pompiers de Sécurité 77 qui sont venus à sa rescousse avec des pinces de désincarcération à l'aide desquelles on a découpé le toit de la voiture pour libérer le blessé. Les blessures du jeune homme seraient très graves et il reposait toujours hier au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

La compagnie de ce dernier, Charlotte Marceau, 16 ans, également de Magog, s'en est tirée avec quelques égratignures.

Le couple circulait sur le boulevard Bourque vers Sherbrooke au moment de l'accident vers 2h30 et un seul véhicule a été impliqué.

Il n'est pas impossible qu'un bris mécanique soit à l'origine de cette perte de contrôle et les policiers de Rock Forest feront inspecter la voiture cette semaine.

• Calme à Lennoxville

Une seule arrestation a marqué la demi-finale canadienne de football à Lennoxville en fin de semaine a fait savoir le directeur de Métro-Police, Richard Tremblay. Cette arrestation avait rapport avec une conduite en état d'ébriété.

Tous les policiers de Métro-Police étaient d'ailleurs en devoir samedi dans le cadre de ce match à l'issue duquel on craignait les agissements de certains fêtards, ce qui ne fut pas le cas.

Il faut dire que les festivités ont été peu nombreuses, le club local, les Gaiters, ayant perdu face aux Thunderbirds de l'Université de la Colombie britannique de Vancouver.

• 13 mineurs au bar

Treize adolescents de moins de 18 ans ont été appréhendés hier matin dans un bar de la rue Queen à Lennoxville lors d'une vérification effectuée par les policiers de Métro-Police et de la Sûreté du Québec.

Le directeur Richard Tremblay a indiqué hier après-midi que cette vérification au bar Chez Robert avait été menée suite à des plaintes de plusieurs parents.

Un quinzaine de policiers se sont donc présentés dans le bar à Oh15 hier matin, exigeant de tous et chacun que l'on s'identifie.

Des accusations doivent être portées cette semaine dans ce dossier.

Pour remercier ses abonnés
La Tribune lance un nouveau concours

500\$ D'ÉPICERIE
A GAGNER
10 BONS de crédit de 50\$

RÈGLEMENT:

- 1- Remplir correctement le coupon de participation qui sera publié tous les jours, à compter du 12 novembre jusqu'au 22 novembre inclusivement.
- 2- Les tirages auront lieu à La Tribune dès le lendemain de chaque publication parmi tout le courrier accumulé.
- 3- Le nom des gagnants sera publié dans La Tribune le lendemain de chaque tirage.
- 4- Le gagnant recevra un bon de crédit d'épicerie de 50\$.
- 5- Le bon de crédit sera émis au nom de l'épicerie de son choix.
- 6- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 7- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire, peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 8- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM
ADRESSE Code Postal.....
VILLE Tel
Épicerie choisie:.....
Adresse.....
Ville.....

Faire parvenir à:
CONCOURS BONS D'ÉPICERIE,
Casier Postal 2450, Succursale Jacques Cartier,
Sherbrooke, QC J1J 3Y8

Gagnant de
50\$

Tirage le 14 novembre 1986.
Nom: Mme Dorothy Faucher
Adresse: 1285 boul. Alexandre
Ville: Sherbrooke
Épicerie choisie: Métro
Adresse: Rue Belvédère
Ville: Sherbrooke

BINGO TIRAGE "1000"

VOIR LA TRIBUNE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE

Club de placement de l'Or Blanc 88 pour cent des stagiaires ont pu trouver un emploi

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Les 101 stagiaires du Club de placement de l'Or Blanc se sont trouvés un emploi dans une proportion de 88 pour cent, un an seulement après la fondation du Centre.

Sur les travailleurs qui ont réintégré le marché du travail, bon nombre d'entre eux ont dû s'expatrier ou doivent voyager à l'extérieur de la MRC de l'Or Blanc, et cela en dépit des recherches d'emploi effectuées localement.

Uniquement au Québec, le Club de placement de l'Or Blanc est ouvert aux sans-emploi de 18 à 65 ans, à l'opposé de ses jumeaux québécois, dont celui de Sherbrooke, qui se limite aux jeunes âgés de moins de 30 ans.

Selon un animateur du Club et responsable de la promotion, Michel Bouthot, c'est pour s'ajuster à la réalité régionale composée de plusieurs travailleurs en chômage de plus de 30 ans de la compagnie J.M. Asbestos, que les dirigeants du Club n'imposent aucune limite d'âge.

Les personnes de 40 à 50 ans représentent 10 pour cent de la clientèle du Club; la moyenne d'âge se situe à 33 ans.

Le Club de placement de l'Or Blanc offre des stages d'une durée de trois semaines à des groupes restreints de 10 personnes. Pendant cette période intensive de recherche d'emploi, trois animateurs donneront des outils de travail aux stagiaires qui devront les assimiler dans les semaines subséquentes avant "d'affronter" un employeur.

Un de ces outils sera pour le travailleur journalier de choisir un domaine dans lequel il aimerait oeuvrer. "C'est pour leur faciliter la recherche d'emploi qu'on leur demande de choisir un domaine en particulier. Le monde du travail est plus spécialisé aujourd'hui", a indiqué M. Bouthot.

Parmi les services que peuvent

utiliser pour une période illimitée les stagiaires du Club de placement, on retrouve notamment un service de secrétariat avec une possibilité de rédaction du curriculum vitae, un système vidéo permettant d'améliorer sa présentation devant un employeur, une banque d'employeurs et plusieurs documents gouvernementaux concernant le marché du travail.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu renouvelait récemment la subvention du Club de placement pour une deuxième fois depuis son inauguration au mois de décembre 1985. La population orblanoise est maintenant assurée de ce service jusqu'au 30 juin 1987.

Refonte administrative

par Yves BELLEFLEUR
LAC MEGANTIC — L'équipe du maire Jean-Guy Cloutier, de Lac-Mégantic, a présenté récemment aux 25 employés municipaux les grandes nouveautés de sa refonte administrative, dont plusieurs éléments se rapprochent de la gestion d'une entreprise privée.

Délégation, personnes-clés, meilleur encadrement et création d'un emploi, telles sont les têtes de chapitre de cette réforme.

A huis clos, le maire Cloutier a présenté aux employés municipaux la nouvelle répartition de la grille administrative. Puis, le premier magistrat a rencontré les journalistes pour décortiquer publiquement le nouvel organigramme.

La grande orientation, a fait remarquer le maire Cloutier, réside dans le fait que le directeur général (Denis Roy) a des pouvoirs accrus. Autre changement important, la nouvelle structure présente maintenant un poste de directeur général adjoint et de directeur du personnel. Jean-Yves Gagnon, trésorier de la municipalité, assumera la fonction.

Avec le nouvel organigramme, on constate également la disparition de trois postes de direction soit, les travaux publics, loisirs et services techniques.

Marc Dupont, Michel Tardif et Robert Mercier se retrouvent respectivement contremaître aux Travaux Publics, coordonnateur des Loisirs et responsable de l'usine d'épuration des eaux usées.

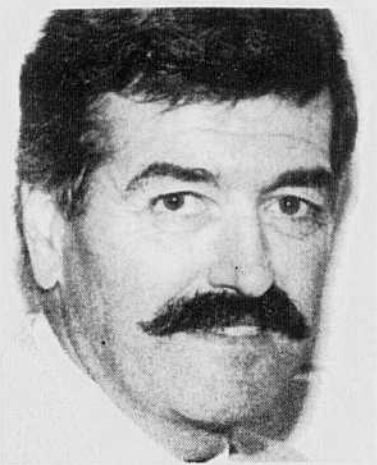
C'est en quelque sorte une perte de "titre" pour ces trois personnes mais elles conservent toujours les mêmes responsabilités, ou presque. Cependant, la position de l'ex-directeur des loisirs, Michel Tardif, a passablement été modifiée. Il agira à titre de personne-ressource pour la Commission des sports et loisirs qui gère le complexe Baie-des-Sables, et pour l'organisation des premières finales régionales centralisées dans le cadre des Jeux du Québec-Estrie prévus pour l'été 1987.

"Il verra à maximiser l'utilisation des infrastructures en loisirs; il

sera en quelque sorte un créateur d'événements et d'activités de loisirs", a indiqué le maire.

Dès le début de 1987, le maire Cloutier a indiqué qu'il y aurait création d'un nouveau poste d'acheteur et préposé à l'inventaire de la municipalité. Le nouvel employé verra à compiler les inventaires de la Ville sur ordinateur, il pourra aussi négocier à l'occasion de soumissions publiques. Les divers départs achèveront leurs besoins à ce poste.

Le chef de la Sûreté municipale,



Jean-Guy Cloutier

Raoul Perron, conservera quant à lui sa fonction de directeur de la protection publique. Pour la prochaine année, il y aura création d'un poste de lieutenant aux incendies.

"Concrètement, la réorganisation administrative doit assurer une meilleure gestion, un meilleur rendement des employés", a conclu le maire Jean-Guy Cloutier.

Le club 4-H menacé de démantèlement

par Yves BELLEFLEUR
LAC-MEGANTIC — Le groupe 4-H de Lac-Mégantic est menacé de démantèlement.

Roger Carrier, directeur du club local d'ici la fin novembre. Si aucun assistant-responsable ou

remplaçant ne se manifeste au cours des prochains jours, le regroupement de jeunes, voué à la protection de l'environnement, sera dissous.

Le Club 4-H à Lac-Mégantic existe depuis 1979. Plusieurs jeunes de Lac-Mégantic et de la région ont œuvré à l'intérieur du club qui regroupe aujourd'hui une quinzaine de membres actifs.

Manque de temps

Expliquant les motifs qui l'obligent à délaissier progressivement la direction du regroupement, M. Carrier évoque le manque de temps.

"Depuis la fondation du club 4-H, j'étais pratiquement le seul responsable adulte pour diriger les mi-



Chacun son tour...

Chacun son tour de faire une balade une voiture. A moins que les plus sages aient droit à certains privilèges...

1 \$ par semaine pour chaque travailleur de l'or blanc

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Le conseil d'administration de la corporation "Défi Desjardins de l'Or Blanc" sollicitera dans les prochains mois 1\$ par semaine de chaque travailleur orblanois.

C'est ce qu'ont déclaré, lors du souper mensuel du Cercle des affaires de l'Or Blanc, le président et trésorier du fonds de développement industriel, MM. Pierre Corbeil et Jean-Yves St-Pierre.

Avec cette sollicitation populaire, on espère recueillir d'ici les 5 prochaines années un montant de 500.000 \$ en capital de risque pour les promoteurs industriels intéressés par la région de l'Or Blanc. Si

l'on compte l'implication des Caisses populaires pour les 5 prochaines années (500.000 \$), et la possibilité du Programme de développement des collectivités (1.5 millions \$), c'est plus de 2.5 millions \$ qui pourraient être disponibles d'ici 1992, dans la région pour sa relance économique.

Sollicitation

La campagne de

souscription populaire auprès des travailleurs orblanois s'amorcera dès que le présent budget de 100.000 \$ du fonds Desjardins sera écoulé à 50 pour cent, ce qui risque de se produire prochainement avec l'implication substantielle requise par le PDC.

Les dirigeants du "Défi Desjardins de l'Or Blanc" visiteront tous les industriels et syndicats qui seront responsables de la demande auprès de leurs employeurs.

Dans l'hypothèse d'une réponse positive des travailleurs, l'employeur déduira à la source du chèque de

paye hebdomadaire un montant de 1\$, dont il remettra régulièrement les sommes recueillies au fonds Desjardins de développement industriel.

"On doit s'assurer d'une entrée de fonds régulière, puisque s'il se présente quelque chose d'intéressant, on veut être en mesure de lui fournir l'aide nécessaire", a déclaré Me Corbeil aux convives présents.

Questionnés à savoir si les commerçants étaient intéressés par un tel projet, ceux réunis au Club de golf se sont montrés favorables à l'initiative des Caisses populaires de l'Or Blanc.

"Tiens.. toi...moi, j'fume pas"

par Claude CORRIVEAU
WINDSOR — La première tranche du concours "Tiens...toi...moi, j'fume pas!" qui se tient à la polyvalente Le Tournesol de Windsor vient de se terminer. Et deux étudiants ont été récompensés parmi les 347 étudiants inscrits au concours, parrainé par le CLSC du Val-St-François.

Les gagnants de la première tranche sont François Chênevert, étudiant en secondaire 3, et Daniel Monfette, qui poursuit ses études au 4e secondaire.

Le concours a connu un grand succès jusqu'à maintenant avec 347 inscriptions. Les chiffres fournis par les

responsables indiquent que les garçons se sont inscrits en plus grand nombre que les filles, 194 inscriptions contre 153.

En pourcentage, 50 pour cent des élèves des niveaux I, II et III se sont inscrits, comparativement à 34 p.c. des élèves du 4e secondaire et 25 pour cent du

5e secondaire. Parmi les participants au concours, 28 d'entre eux ont déclaré avoir cessé de fumer lors de leur inscription. Les 319 autres affirmaient être des non-fumeurs.

Le responsable de ce concours, Roger Gobeil, du CLSC du Val St-François, est satisfait des résultats jusqu'à maintenant.

"Notre but n'était pas nécessairement d'inciter les jeunes à cesser de fumer mais plutôt d'encourager

ceux qui ne fument pas à continuer dans le même sens", explique-t-il.

M. Gobeil ajoute qu'il est difficile de faire comprendre à des jeunes le danger que représente le tabac. "Nos expériences à l'occasion de diverses cliniques nous permettent de constater que les fumeurs prennent conscience des effets néfastes du tabac après l'âge de 30 ans."

La seconde tranche du concours se tiendra en janvier.

La moitié de l'objectif a été atteint

ASBESTOS (HR) — La 7e édition de la Clinique de sang des Chevaliers de Colomb d'Asbestos a connu un succès mitigé; seulement 300 donneurs se sont présentés sur un objectif de 600 personnes.

Tout au cours de la journée de jeudi, 151

donneurs se sont rendus à la salle La Bénévole, où une équipe de la Croix-Rouge les attendait.

Selon l'organisateur en chef de l'événement, Gérard Toutant, ce demi-succès est attribuable à l'absence de la clinique de sang

au cours des quatre dernières années à Asbestos. "Les gens semblaient démoralisés cette année. Pour plusieurs, il semble qu'on ait oublié la tradition.

Je me décourage pas, il va y avoir une autre clinique de sang l'année prochaine", a déclaré M. Toutant.

Dans le but de solidifier la prochaine organisation, M. Toutant se propose de visiter prochainement le siège social de la Croix-Rouge, afin de recueillir toute l'information disponible pour assurer le succès d'un tel événement humanitaire.

L'EMBALLAGE CADEAU CHAMPAGNE

... ne le laissez pas passer!

A l'achat d'une Taurus, Escort, Lynx ou Capri 1986, OBTENEZ EN CADEAU

VOTRE CADEAU DE CHAMPAGNE AUTO: UN TELECOULEURI!

FAITES VITE!

FORD TAURUS

MERCURY LYNX

ESCORT

CAPRI

Juste à temps pour Noël!

CHAMPAGNE WINDSOR

Tél: 845-5432

Ouvert le samedi de 9h à 12h

La mise en opération prévue en janvier

La Menuiserie Lemieux achète un nouveau dépoussiéreur

par Claude CORRIVEAU
WINDSOR — La Menuiserie Lemieux de Windsor a fait l'acquisition d'un nouveau dépoussiéreur qui devrait résoudre le problème que vivent quotidiennement les citoyens de ce secteur du centre-ville.

La nouvelle a été confirmée par Marc Marin, directeur administratif de l'entreprise. "Il s'agit d'un appareil d'une très grande efficacité. L'air sera renouvelé à toutes les deux minutes à l'intérieur de l'usine", a indiqué M. Marin.

L'appareil est composé de 178 sacs filtrants pour une surface de filtration de 545 mètres carrés. Le nettoyage est effectué par agitation mécanique et l'appareil peut épurer 68.000 mètres cube de gaz à chaque heure, en respectant la norme de 50 milligrammes par mètre cube de concentration de matières particulaires dans l'émission gazeuse.

Le nouvel appareil devrait être mis en opération en janvier 1987. L'entreprise a reçu, il y a quelques jours, une autorisation du ministère de l'Environnement. Les autorités municipales avaient déjà donné leur accord à l'installation de ce dépoussiéreur.

Ce projet et d'autres qui viendront s'y ajouter mais dont on n'a pas voulu dévoiler la teneur immédiatement, représentent des déboursés de plus de 100.000 \$ de la part de l'entreprise.

L'usine située sur la 2e avenue faisait l'objet de plusieurs plaintes des résidents et commerçants du secteur.

Selon le directeur administratif, l'entreprise qui compte une trentaine d'employés est en pleine expansion. De nouveaux emplois devraient être créés dans un avenir rapproché.



La Menuiserie Lemieux, située sur la 2e Avenue à Windsor, a fait l'achat d'un nouveau dépoussiéreur qui devrait résoudre tous les problèmes de poussières occasionnés par cette usine de transformation. Le nouvel appareil, d'une très grande efficacité, devrait être en opération en janvier prochain.

Richmond: un contrat de réfection de trottoirs accordé à la firme D. Grenier Ltée

par Guy MARCHAND
RICHMOND — C'est la firme D. Grenier Ltée qui sera chargée de la réfection des trottoirs en certains endroits du centre-ville de Richmond, dans le cadre du programme Revi-Centre.

Le contrat de réfection des trottoirs de la municipalité avait été adopté en septembre dernier et qui n'engage aucunement les payeurs de taxes de la ville, consiste en la rénovation des façades commerciales et l'aménagement

de la rue Principale. Ce projet s'adresse uniquement aux gens d'affaires et propriétaires d'établissements commerciaux du secteur du centre-ville, qui sont d'ailleurs libres d'y participer ou

non. Actuellement, une trentaine d'entre eux ont signifié leur intention d'améliorer l'aspect visuel de leurs bâtisses et depuis quelques jours, certains ont déjà entrepris les travaux.

La soumission de cette entreprise a été retenue par le conseil municipal et le coût des travaux s'élèvera à quelque 61.750 \$.

Ce volet du programme Revi-Centre, qui subventionne à 50 pour cent les coûts de ces travaux, avait été adopté en septembre dernier par l'ancien conseil municipal et ne coûtera pas un sou aux contribuables de la ville puisque l'autre moitié des frais a déjà été acquittée grâce à une subvention du programme PAIRA.

La soumission retenue par les membres du conseil est plus basse que le montant de 75.000 \$ initialement alloué pour ces travaux qui consistent en la réfection des trottoirs sur la rue Principale nord, à partir de la rue Adams jusqu'à la voie ferrée, ainsi que sur une autre section de la rue Adams, à partir de Principale jusqu'à l'autre voie ferrée de cette rue. Le groupe S.M. Inc. a été mandaté pour surveiller les travaux qui devraient débuter très bientôt.

Les façades

Par ailleurs, l'autre volet du pro-

Assemblée des courriers ruraux à Sherbrooke

par Jean DONATO
EAST-ANGUS — Le président de l'Association des courriers ruraux, Ransom Hayes, a fait savoir que plus d'une centaine de personnes avaient participé à la manifestation du 11 novembre organisé par l'organisme devant le Parlement à Ottawa. La manifestation avait pour but de sensibiliser les députés gouvernementaux aux revendications des courriers ruraux face à la Société des Postes.

Ceux-ci protestent contre la décision unilatérale de la société d'État modifiant l'attribution et le renouvellement des contrats de livraison du courrier en région rurale.

Aucun membre du Parti conservateur n'a rencontré les manifestants. "Encore une fois, personne n'était disponible, semble-t-il, pour nous rencontrer", a déclaré M. Hayes avec dépit. Ils ont cependant trouvé une oreille attentive du côté des partis d'opposition. Selon M. Hayes, les députés Ouellette, pour le Parti libéral et Cassidy, pour les Néo-démocrates, ont promis de s'occuper du dossier. Ils ont demandé aux courriers ruraux de leur faire parvenir des pétitions de leurs clients dans l'espoir d'influencer le gouvernement et d'amener la Société des Postes à ouvrir le dialogue.

M. Hayes a encore une fois déploré l'entêtement des dirigeants de la Société. "Ils ne voient toujours pas l'utilité de nous parler", a-t-il dit.

Les courriers ruraux du Québec envisageront les mesures à prendre au cours d'une assemblée générale convoquée pour le 30 novembre à Sherbrooke. Le président de l'Association a évoqué la possibilité d'un arrêt de travail de 24 heures prochainement.

"On sent que les courriers ruraux commencent à se serrer les coudes, a soutenu M. Hayes. Et c'est urgent puisque la nouvelle réglementation entrera en vigueur dès le 1er avril 87."

A moins que la Société des Postes ne change son fusil d'épaule d'ici là, l'affrontement semble inévitable avec l'Association des courriers ruraux, déterminée à se faire entendre.



OUI MADAME DUBOIS J'VAIS GARDER VOTRE FILLE, JE SAIS QU'IL N'Y A PAS DE GARDERIE DANS LE QUARTIER.

MERCI MADAME PAQUETTE, FAUT QUE J'AILLE CHEZ MA MÈRE. VOUS SAVEZ MAINTENANT L'AUXILIAIRE FAMILIALE NE VIENT QU'UNE FOIS PAR SEMAINE AU LIEU DE DEUX POUR FAIRE LE MÊME TRAVAIL. CE N'EST PAS LA BONNE VOLONTÉ QUI MANQUE, FAUT JUSTE LEUR DONNER LES MOYENS!

POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN
Les syndiqué-e-s du secteur public



LA JETTA.
La routière allemande qui coûte moins

La Jetta est d'une technique superbe, tout en étant très abordable. Elle est puissante. Elle est précise. Elle est confortable. Son coffre est immense. Et elle est dotée d'une table de ponts luxes. Passez voir la Jetta très bientôt!

TOUTES LES VOLKSWAGEN 87 SONT GARANTIES CONTRE LA PERFORATION DUE À LA CORROSION PENDANT 6 ANS, QUEL QUE SOIT LE KILOMÉTRAGE. DEMANDEZ LES DÉTAILS.

Richard Bélanger, président

MONT-ORFORD AUTO INC.

617, boul. Bourque
Omerville, Qué., J1X 4G6 (819) **843-3368**

Olympiades industrielles et commerciale de la région de l'Amiante

Shermag le grand gagnant

par Pierre SEVIGNY
THETFORD-MINES — C'est la firme Shermag Inc., division Marius Ouellet de Disraéli, qui a remporté les grands honneurs de la sixième édition des Olympiades industrielles et commerciales de la région de l'Amiante.

En effet, en plus de recevoir la médaille d'or dans la catégorie industrie, ce fabricant de meubles a également mérité la mention de l'investissement de l'année. Le comité de sélection a voulu ainsi souligner l'agressivité et le souci d'innovation des dirigeants de Shermag qui ont réussi à percer sur tout le marché nord-américain. Au cours de la dernière année, cette entreprise a investi pour quelque 2,4 millions \$ dans le but d'agrandir ses locaux et d'acquiescer de nouveaux équipements. Ce projet a eu pour effet d'augmenter le niveau d'emploi et d'accroître substantiellement le niveau de production et de lancer de nouveaux produits.

C'est la compagnie Gosselin, division de Ciment St-Laurent Inc. de Thetford-Mines qui a remporté la médaille d'argent dans la catégorie industrie en raison de son souci constant de vouloir développer de nouveaux produits et de développer de nouveaux procédés de fabrication. Quant à la médaille de bronze, elle a été remise aux dirigeants de Fibre de Verre moderne Inc. de Tring-Jonction qui ont procédé récemment à l'acquisition d'une nouvelle machinerie pour développer une nouvelle ligne de production.

Catégorie services

Le titre de l'entreprise de services de l'année 1986 appartient à Meubles Bruno Grégoire Inc. de Thetford-Mines qui a connu une croissance de 436 pour cent de son chiffre d'affaires depuis 1982. La médaille d'argent a été décernée à Auto-Pièces de l'Or blanc Ltée de Thetford-Mines pour souligner sa croissance soutenue grâce à la diversification de ses produits et à la qualité de son service à la clientèle.



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Les médailles de bronze, d'argent et d'or de la catégorie industries des Olympiades industrielles et commerciales de la région de l'Amiante ont été remises à Bertrand Champagne et Ma-

rie-France Poulin de Fibre de Verre Moderne, Rémi Lalonde de Gosselin, division Ciment St-Laurent Inc. et Jean-Marc Belgarde de Shermag Inc., division Marius Ouellet.

Enfin, la médaille de bronze appartient au Centre du Pneu M.C. Inc. de Thetford-Mines.

Autres mentions

Le comité organisateur des Olympiades a profité de la tenue du gala pour décerner deux autres mentions. Ainsi, la Fonderie de Thetford (1989) Inc. a reçu une mention spéciale pour souligner ses efforts dans la recherche de nouveaux marchés et pour l'utilisation d'un nouveau sable de moulage (olive synthétique) qui élimine pres-

qu'entièrement la silice.

La mention de l'entreprise nouvellement implantée dans la région a été accordée à Roto-SNA Inc. de Thetford-Mines qui a permis la création de 60 nouveaux emplois.

Rôle crucial de la PME

Conférencier au gala qui réunissait plus de 300 convives, le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse, a souligné le rôle crucial de la PME pour une ré-

gion comme celle de l'Amiante qui effectue présentement un important virage en passant d'une économie monolithique à une économie diversifiée, axée d'abord sur le secondaire puis le tertiaire. "Nous apprenons à multiplier les sources d'emploi, d'investissement, de profits, ce qui diminue d'autant notre vulnérabilité vis-à-vis les fluctuations des marchés mondiaux et même continentaux."

Le député-ministre de la région s'est donc réjoui du succès de la 6e Olympiades qui démontre sans conteste la volonté de réussir des gens du milieu.

Le centre de recherche acéricole localisé sur une érablière de Tingwick

par Guylaine CHARETTE
TINGWICK — Le centre de recherche acéricole sera finalement localisé sur l'érablière de Mme Lucie Dubé, à Tingwick, dans le comté de Richmond.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé. Un contrat de location de dix ans est accordé pour un montant de 83,500 \$.

Ce projet de recherches crée deux emplois, un poste de chercheur spécialisé en physiologie végétale et un poste de technicien. Le MAPAC consacre un budget de 150,000 \$ pour ce centre en 1986-87.

Les travaux de recherche effectués devraient permettre d'accroître les connaissances concernant la physiologie de l'érable à sucre en regard du phénomène du dépérissement; de mobiliser et émuler les ressources disponibles dans tous les secteurs de la recherche scientifique au Québec afin d'apporter une solution pratique au dépérissement; et d'intégrer les découvertes réalisées aussi bien au Québec qu'à l'exté-

rieur afin de vitaliser le secteur de l'acériculture.

L'érablière de Mme Dubé répond aux besoins des chercheurs. "Le peuplement retrouvé est composé de trois sections de bonne dimension, chacun présentant d'excellentes caractéristiques en ce qui a trait à l'âge, la composition et la densité de couvert. La pente générale ainsi que l'exposition rendent facile l'aménagement d'un dispositif expérimental polyvalent. De plus, située à seulement 20 kilomètres de Victoriaville sur la route 116, l'érablière est facile d'accès ce qui assurera un approvisionnement régulier en biens et services", explique-t-on dans un communiqué officiel.

Trente propositions ont été reçues et analysées par le ministre pour le site du centre de recherche. De ce nombre, dix sites ont été visités par les spécialistes responsables du MAPAQ et du ministère de l'Énergie et des Ressources, afin d'arriver à un choix définitif.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de diverses démarches du gouvernement du Québec sur le dépérissement des érablières, qui se traduisent par des investissements qui s'élève à près d'un million \$.

Trophées Valoris: 2 jeunes entreprises d'Acton Vale honorées

ACTON VALE — Deux jeunes entreprises d'Acton Vale, la Coopérative Les Cuirs Valois et Plomberie Gaston Côté, ont mérité samedi soir les trophées Valoris de l'Industrie et du Commerce de l'année.

C'est devant plus de 400 personnes réunies à la Cité communautaire d'Acton Vale que s'est déroulé le 1er Gala Valoris, une initiative de la Chambre de commerce locale pour rendre hommage aux places d'affaires de la région. Huit trophées étaient décernés, s'adressant aux industries, commerces et professionnels.

Les Cuirs Valois sont une jeune coopérative de fabrication de vêtements de cuir. L'entreprise est née en 1983 après la fermeture d'une autre compagnie spécialisée dans le cuir. Comptant au départ sur la participation de 14 membres, toutes des femmes, la coopérative emploie aujourd'hui plus de 30 personnes. Par son dynamisme, la coopérative a gagné une renommée provinciale pour ses produits.

Plomberie Gaston Côté a comme propriétaire Mario Côté, un tout jeune entrepreneur. Depuis quelques années, l'entreprise a su diversifier ses services ainsi que son marché, pénétrant dans le milieu industriel. Plomberie Gaston Côté a pris la voie des nouvelles technologies en matière de chauffage, telles le gaz naturel et le solaire. Des six autres trophées Valoris, un seul était réservé aux professionnels. C'est ainsi que le Valoris

du Professionnel de l'année a été remis à Me André Daigle, avocat à Acton Vale depuis 1984. Me Daigle a relevé le défi d'établir une première étude légale dans la région.

Du côté de l'industrie, le Valoris Investissement a été décerné à Caoutchoucs Acton, filiale de A. Lambert International, pour avoir entrepris un plan de modernisation de l'usine au coût de 4 millions de \$ cours de dernière année. Par ailleurs, le Valoris Création d'emploi a été remporté par une jeune entreprise de Ste-Christine, Ebénisterie Duramen, spécialisée dans le mobilier industriel et commercial et qui a su au cours des deux dernières années passer du stade artisanal au stade industriel.

Enfin pour le domaine commercial, le Valoris Publicité-Marketing a été remis à Boutique Paulette d'Acton Vale, spécialisée dans le vêtement pour dames, pour souligner ses efforts d'être continuellement à l'écoute de sa clientèle. Tous deux issus du vote populaire, le Valoris Service à la clientèle a été décerné à l'épicerie Ernest Joly et Fils d'Acton Vale alors que le Valoris Aménagement et Vitrine était remis à Jacques Fleuriste, également d'Acton Vale.

Le jury qui a étudié les candidatures était formé de trois membres, soit M. Serge Dufresne, analyste financier à la Fédération des Caisses populaires Desjardins Richelieu-Yamaska, M. Alain Ethier, directeur des ventes et du marketing chez Real Time de Montréal, et de M. Roger Lafrance, journaliste à LA TRIBUNE.

Retrouvailles: une lueur d'espoir à l'horizon

THETFORD-MINES (PS) — Tout en continuant à manifester son impatience, la présidente provinciale du Mouvement Retrouvailles, Andrée Carrier, a lancé un message d'espoir aux quelque 250 personnes de la région de Thetford-Mines qui s'étaient déplacées hier matin à un brunch organisé dans le cadre d'une tournée québécoise.

La perte de revenus atteint 89,000 \$ pour la MRC Drummond

par Henri RICHARD
DRUMMONDVILLE — Avec la nouvelle politique de financement aux Municipalités régionales de comté (MRC) annoncée la semaine dernière par le ministre des Affaires municipales André Bourbeau, la MRC Drummond enregistrera une perte de revenus de 89,000 \$ pour son budget de 1987.

Si les mesures annoncées par le ministre Bourbeau ont pour principal objectif de plaire aux petites MRC, le préfet de la MRC Drummond, Jérôme Lampron, a accueilli froidement la nouvelle politique du ministère des Affaires municipales. Avec la subvention maximale fixée à 70,000 \$ pour l'ensemble des budgets des MRC du Québec, la MRC Drummond perd 48,000 \$ à ce seul chapitre. Un autre montant de 41,000 \$ affecté au traitement salarial des maires est aussi aboli. Selon M. Lampron, la MRC Drummond se retrouve parmi la dizaine de MRC les plus affectées par les mesures annoncées par le ministre du cabinet Bourassa.

Coupages

Devant une telle situation, le préfet de la MRC Drummond n'a pris aucun détour pour affirmer que lors de la prochaine assemblée générale des maires prévue pour le 26 no-

vembre, ils devront se pencher sérieusement sur des coupures importantes afin d'assurer l'équilibre budgétaire de 1987.

Avec le sursis de 15 jours accordé par le ministre Bourbeau, le dépôt du budget de la MRC Drummond pourrait être retardé au début du mois de décembre.

Quant à la déclaration du ministre libéral qui affirmait qu'avec les schémas d'aménagement complétés les MRC pourraient consacrer plus de temps à de nouvelles fonctions, M. Lampron souhaiterait un ajout de services dans les municipalités de la MRC Drummond dans la foulée du schéma d'aménagement, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le mois de mars prochain.

Dans ces nouveaux champs d'activités, le préfet verrait d'un très bon œil des services tels la protection du territoire agricole, l'environnement, le tourisme et la protection du patrimoine.

Mais légalement tous ces pouvoirs sont susceptibles de litiges, comme il a été permis de le constater la semaine dernière avec le dossier de l'élimination des déchets par pyrolyse. Ce litige devrait connaître un dénouement ces prochains jours avec une rencontre de travail comprenant des dirigeants de la MRC Drummond ainsi que ceux de la Régie et de la municipalité de Drummondville.

Mme Carrier a précisé que des informations obtenues au cours des derniers jours lui permettent de croire que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse, Lavoie-Roux, sera en mesure de faire connaître les intentions du gouvernement du Québec au début du mois de décembre. Et, au regard des éventuelles propositions de la ministre, Mme Carrier a clairement laissé savoir que son Mouvement se fera le chien de garde des intérêts des personnes qui ont été adoptées et qui recherchent leurs parents biologiques.

S'adressant au député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, qui était présent à la rencontre, la présidente du Mouvement Retrouvailles a lancé un appel sans équivoque: "Nous n'acceptons plus de souffrir en silence et de se faire dire que nous ne vivons pas un problème." Or, quelques instants auparavant, le député Lefebvre avait émis une opinion contraire. "Pour moi, ce n'est pas un problème mais une situation sociale qui mérite d'être étudiée sérieusement avant de proposer des solutions."

Plusieurs intervenants de la salle ont manifesté leur impatience face à la lenteur du gouvernement à déposer ses propositions. Pour certains, la levée de la confidentialité

Coupages de services

Cette dernière reproche également au gouvernement de couper sauvagement dans les services offerts par les centres de services sociaux. Elle n'accepte pas le fait que certains CSS aient coupé radicalement le service post-adoption pour éponger des déficits, surtout que 6,000 dossiers attendent d'être réglés. Selon elle, les conséquences liées directement à cette situation sont durement vécues et relèvent parfois de la tragédie.

Mme Carrier a donc invité le député Lefebvre à accentuer ses représentations auprès de ses collègues afin que le Mouvement Retrouvailles puisse augmenter ses chances d'obtenir satisfaction.

"Nos membres ont fait preuve d'une grande patience et de tolérance. Mais notre immobilité est très fragile et il ne faudrait pas en douter," de lancer Mme Carrier.

Campagne de Centraide Coeur du Québec

Une augmentation de 32 pour cent

DRUMMONDVILLE (HR) — La campagne de financement de Centraide Coeur du Québec a connu un succès inespéré avec une augmentation des contributions populaires de l'ordre de 32 pour cent, pour un montant total de 147,061 \$.

L'objectif initial étant de 120,000 \$, le prési-

dent de la campagne Centraide Coeur du Québec 1986, M. Paule-Émile Bellehumeur, ne faisait pas mentir son nom de famille à la centaine de convives présents à la cérémonie de clôture, hier midi.

Dans la catégorie des entreprises, trois de celles-ci ont mérité des médailles d'or pour la participation financière des travailleurs et de l'employeur à la campagne annuelle de Centraide.

Dans la classe de 0 à 10 employés, la compagnie Roynat s'est méritée la plus haute distinction, Drummex a mérité le même honneur dans la catégorie de 10 à 50 employés et la Société Hydro-Québec avec une contribution de 44 \$ par travailleur a mérité la médaille d'or parmi les plus grosses industries.

La médaille d'excellence, ultime récompense décernée par Centraide Coeur du Québec, est revenue à la compagnie Cascades dont sa contribution s'est élevée cette année à 14,288 \$, soit une augmentation de 25 pour cent par rapport à 1985.

M. Bellehumeur, dont certains membres du comité organisateur surnommaient "Tonton macoute" à cause de son harcèlement auprès des contribuables pendant la campagne de sollicitation, a transféré ses pouvoirs à M. Roger Blais qui dirigera les rênes de la prochaine campagne de financement de Centraide Coeur du Québec.

Inauguration du Centre communautaire de Ste-Séraphine

STE-SERAPHINE — Une centaine de personnes du village de Ste-Séraphine se sont réunies, hier, pour l'inauguration du Centre communautaire construit au coût de 225,000 \$.

D'une superficie de 3,500 pieds carrés, cet édifice, dont les murs transpiraient encore l'odeur de peinture lors de la cérémonie d'ouverture, abritera une salle municipale, un local pour l'Organisation des terrains de jeux (OTJ), les locaux des dirigeants municipaux et un espace commercial loué à la Caisse populaire.

Convoité depuis longtemps à cause de la vétusté de l'ex-centre communautaire dont le conseil municipal ne sait trop quoi faire, ce bâtiment onéreux pour un village de à peine 500 habitants est le fruit direct d'une compensation de la Société Hydro-Québec de 169,000 \$ pour la ligne de conduite d'électricité qui doit relier le poste Radisson au poste des Cantons.

Selon le maire de la municipalité, M. Michel Allard, ce projet d'envie devrait se rentabiliser sans augmentation de la taxe fon-

cière, mais il n'a pu le promettre, désirant plutôt se laisser une marge de manœuvre.

Voulant profiter de la présence du whip en chef du gouvernement et député du comté de Richmond, Yvon Vallières, les dirigeants municipaux ont tenu précédemment une brève cérémonie pour souligner le pavage sur une distance de 7 kms réalisé cet été au coût de 250,000 \$ du rang 10 reliant le village Ste-Séraphine à la route 255.

Au cours d'un bref entretien, M. Vallières a rappelé qu'à son entrée en politique active en 1973, le village de Ste-Séraphine était l'un des seuls de son comté à se retrouver isolé par des routes en gravier.

Aujourd'hui, trois de ces 4 sorties sont pavées, et le député libéral a confiance qu'avant la fin de son présent mandat, la route reliant les villages de Ste-Séraphine à Ste-Clothilde sera complétée.

Malgré que ce dernier tronçon ne représente qu'une distance de 5 kms, il nécessite un investissement de près de 1 million \$ à cause de sa canalisation de surface et la construction d'égoûts pluviaux.



(Photo La Tribune par Henri Richard)

L'équipe des huit sollicitateurs des fonds publics pour la campagne annuelle de Centraide Coeur du Québec a affiché avec fierté le chiffre du montant recueilli.

Il s'agit Pierre Lemieux, Jean-Guy Crépeau, André Jean, Yvon Lefebvre, Mance Letarte, Jacques Scalzo, Noël Cossette et Clément Bernard.

Avis public

Conformément à l'article 126 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le Domaine de la Sapinière d'East Angus

tiendra son

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Date: Mercredi, le 19 nov. 1986
 L'heure: 19h30
 Endroit: Au Domaine de la Sapinière

Le Conseil d'administration fera rapport sur la gestion et l'administration de tous les services de l'établissement.

Invitation:

A tous les bénéficiaires, aux membres des familles, aux personnes âgées et à la population en général.

Le Directeur général Roger Couture

Johnson voit une amélioration de la situation pour 1987



Le ministre Daniel Johnson

YAMACHICHE (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Daniel Johnson, estime que les perspectives économiques seront meilleures en 1987, grâce aux politiques énoncées par le gouvernement libéral visant à aider la petite et moyenne entreprise, "la pierre angulaire de l'économie locale et régionale au Québec".

M. Johnson, qui participait samedi soir à un souper-bénéfice à Yamachiche, a signalé qu'il s'était créé plus de 50.000 nouveaux emplois permanents sur le territoire québécois et près de 15.000 autres emplois à temps partiel.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a signalé, par ailleurs, que le gouvernement Bourassa avait déréglementé les méthodes de procédures, particulièrement au chapitre des demandes de subventions pour l'aide à la PME, accordé des congés d'impôt et réduit la table de l'impôt des particuliers.

Les Québécois se font de plus en plus aborder en anglais

par Norman DELISLE
QUÉBEC (PC) — En dépit de la loi 101, les Québécois se font de plus en plus aborder en anglais dans les magasins et les commerces.

Vingt-trois pour cent d'entre eux affirment être abordés "très souvent" ou "souvent" en anglais dans les commerces, révèle un sondage que vient de rendre public la firme Léger et Léger de Montréal.

Le sondage a été mené au téléphone à travers le Québec auprès de 634 personnes du 29 septembre au 2 octobre dernier. Les entrevues furent effectuées à partir de l'annuaire téléphonique et les résultats pondérés selon la langue et la région.

Ce sondage portait sur un certain nombre de sujets mais on y avait inclus quelques questions sur la situation politique en général et le dossier linguistique en particulier.

Un sondage comportant des questions identiques et mené en octobre 1985 par le Conseil de la langue française indiquait qu'à ce moment, seulement 16 pour cent des Québécois affirmaient se faire aborder très souvent ou souvent en anglais dans les magasins.

Au sujet de l'opportunité de poursuivre les commerces qui contreviennent à la loi 101 en n'affichant pas uniquement en français, 47,9 pour cent des répondants se disent d'accord avec des poursuites et presque autant, 47,4 pour cent, sont en désaccord.

Détérioration

Par ailleurs, le quart des Québécois (25,1 p.c.) estiment maintenant que "la situation du français s'est détériorée depuis un an dans l'affichage commercial". Cette proportion n'était que de 8 pour cent il y a un an, selon le sondage du Conseil d'octobre 1985.

À Montréal, où les problèmes linguistiques sont les plus aigus, la proportion de ceux qui croient que la situation du français s'est détériorée dans l'affichage atteint 39,9 pour cent.

Il y a également une forte croissance de ceux qui croient que la situation du français s'est détériorée dans "les services à la clientèle".

(14,8 p.c. contre seulement 4 p.c. en octobre 1985), au travail (10,7 p.c. contre 6 p.c. il y a un an) et dans les modes d'emploi inscrits sur différents produits (20,2 p.c. contre 5 p.c. en octobre 1985).

Langue

Une autre série de questions visait à déterminer les opinions des Québécois face à certaines propositions.

On compte 75,2 pour cent des répondants qui se disent "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" avec l'affirmation "qu'au Québec, le français doit être la langue des commerces".

Par ailleurs, 24,2 pour cent des personnes interrogées avouent être "plutôt en désaccord" et "tout à fait en désaccord".

À savoir si les commerçants devraient aborder leur clientèle en français, on compte 88,2 pour cent de personnes en accord et 11,3 p.c. en désaccord.

Dans ces deux cas, les proportions notées dans le sondage de la firme Léger et Léger recourent de façon à peu près parfaite les données du sondage de l'Office de la langue française d'octobre 1985.

Enfin, une dernière question linguistique portait sur l'obligation faite aux enfants des nouveaux immigrants de fréquenter l'école française.

Il y a 79,8 pour cent des répondants qui se disent d'accord avec cette politique et 18,8 pour cent s'y opposent.

Sondés sur leurs intentions de vote en cas d'élection, 36,8 pour cent des répondants donnent leur appui au Parti libéral de Robert Bourassa tandis que 26,6 pour cent voterait pour le Parti québécois et 7 p.c. pour le Nouveau Parti démocratique.

On compte 15,5 pour cent d'indécis et 10 p.c. qui refusent de répondre. Une fois ces électeurs discrets répartis selon la méthode habituelle, les intentions de vote donnent 50,5 p.c. des suffrages au PLQ, 37,7 p.c. au PQ et 9,8 p.c. au NPD.

Samedi, la plupart des quotidiens faisaient état d'un autre sondage du Conseil de la langue française qui démontrait le déclin du visage français du Québec.

Les jeunes péquistes demandent l'appui des jeunes libéraux

QUÉBEC (PC) — Le Comité des jeunes du Parti québécois a décidé hier d'emboîter le pas au mouvement de défense de la loi 101 et a lancé un appel non partisan en ce sens aux autres groupes de jeunes au Québec, dont la Commission jeunesse du parti libéral.

"Le gouvernement Bourassa a entrepris de démolir la loi 101. Les jeunes pas plus que leurs aînés ne doivent rester indifférents face à cette entreprise de démolition", a déclaré hier Isabelle Courville, porte-parole du comité des jeunes du PQ.

Les membres du comité étaient réunis en fin de semaine à Québec, et c'est à l'issue d'une réflexion entamée au cours de la semaine dernière qu'ils ont lancé cet appel à la jeunesse québécoise.

Les jeunes du PQ espèrent que ce cri d'alarme sera également entendu par les jeunes libéraux.

"Nous enjoignons la Commission jeunesse du Parti libéral de faire connaître sa position par rapport à la loi 101", a déclaré Mme Courville.

le, qui faisait également remarquer que les jeunes libéraux de l'Université Laval se sont récemment prononcés contre leur chef Robert Bourassa en ce qui a trait à la loi 101.

"Nous connaissons les dirigeants de la Commission jeunesse pour avoir milité avec eux dans le passé et nous savons que beaucoup d'entre eux désapprouvent la politique linguistique du gouvernement Bourassa", a-t-elle ajouté.

Avertissement à Bourassa

Le Comité des jeunes du Parti québécois avertit le premier ministre Robert Bourassa que modifier la loi 101 pourrait soulever tant les jeunes que la génération des 35 à 50 ans.

Le comité s'appuie sur la tournée québécoise qu'ils ont effectuée cette automne pour affirmer que la langue est une priorité pour les jeunes Québécois.

Aucune mobilisation concrète n'est prévue pour l'instant. "Nous en sommes à l'étape de sensibilisation, de préciser Mme Courville, mais rien n'est exclu".

VOUS AVEZ DOUBLE INTÉRÊT À PLACER CHEZ NOUS

GAGNEZ JUSQU'À

21%*

D'INTÉRÊT POUR LA 1^{RE} ANNÉE

1- PLACEZ AVEC INTÉRÊT AVANTAGEUX!

La Caisse d'établissement de l'Estrie vous offre des taux d'intérêt garantis avantageux pour vos dépôts à terme. Pour tout nouveau dépôt (excluant les renouvellements), souscrit au comptoir ou auprès d'un de nos conseillers, d'un montant entre 1 000 \$ et 60 000 \$ placés pour 1 an ou plus:

MONTANT DU PLACEMENT	TERMES		
	1 an	3 ans	5 ans
1 000 \$ - 1 999 \$	8½% ⁽¹⁾	9¼% ⁽¹⁾	10% ⁽¹⁾
2 000 \$ - 60 000 \$	8½% ⁽¹⁾ + ½%	9¼% ⁽¹⁾ + ½%	10% ⁽¹⁾ + ½%

(1) Taux en vigueur le 7 novembre 1986, sujets à fluctuations sans préavis

+1/2%

2* CONCOURS "DOUBLEZ VOTRE INTÉRÊT"

Courez la chance de doubler l'intérêt de votre placement pendant la première année, jusqu'à concurrence de 21%.

Comment participer? Pour chaque tranche de 1 000 \$ de dépôt par année, recevez un coupon de participation. Ex.: dépôt à terme de 15 000 \$ pour 3 ans = 45 chances de gagner.

Pour être admissible à ce concours, vous devez effectuer un dépôt minimum de 1 000 \$ et maximum de 60 000 \$ d'ici le 31 décembre 1986. Le montant maximum sur lequel sera versé le double intérêt a été fixé à 25 000 \$.

Le tirage au sort du nom du gagnant se fera le 8 janvier 1987. Les règlements de ce concours sont disponibles à la Caisse d'établissement de l'Estrie ou auprès des conseillers.

21%

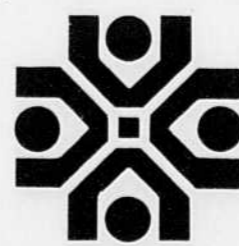
SERVICES AVANTAGEUX

- dépôt à terme
- épargne quotidien
- REER collectif
- capital social avec assurance
- fonds enregistré de revenu de retraite
- prêt personnel
- prêt hypothécaire
- courtage immobilier

NOUVEAUX SERVICES

- fonds d'investissement
- REER autogéré
- prêt-à-déposer
- FLEXI-PLAN: offre un taux d'intérêt progressif et permet d'emprunter à taux préférentiel.

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ, DEMANDEZ LA VISITE D'UN CONSEILLER EN ÉPARGNE ET PLACEMENT.



la caisse d'établissement de l'estrie



Dès le 17 novembre 86
Nouvelle adresse
Caisse d'établissement de l'Estrie
951, rue Haut-Bois
C.P. 1890
Rock Forest, 821-2951

La Caisse d'établissement de l'Estrie est une institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

Suspects du meurtre du policier toujours activement recherchés

MONTREAL (PC) — Des enquêteurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ont poursuivi sans grand succès au cours de la fin de semaine l'interrogatoire de nombreux témoins en rapport avec le meurtre de l'agent Robert Baril de la police montréalaise, abattu jeudi après avoir pris une automobile en chasse.

"Nous avons montré plusieurs photos de suspects possibles aux témoins, mais aucun d'entre eux n'a été même d'identifier les individus qu'ils ont vus sur les lieux du crime", a indiqué hier le sergent détective Yves Racicot de la Section des homicides du SPCUM. Samedi, la police a enquêté en vain auprès des hôpitaux de la région montréalaise dans l'espoir d'y retracer l'un des deux suspects, dont on croit qu'il a été blessé à la tête dans l'accident qui a mis fin à la poursuite.

L'agent Robert Baril, du service de la circulation, a été abattu de trois coups de feu, peu de temps après s'être lancé à la poursuite d'une voiture suspecte, à bord de laquelle prenaient place deux individus, âgés entre 20 et 30 ans.

Les deux hommes avaient abandonné le véhicule rendu inutilisable à la suite d'une collision et

pris la fuite à pied, l'agent Baril à leurs trousses.

C'est dans une ruelle que le policier a été abattu, dans des circonstances qui n'ont pas encore été établies.

Les funérailles du policier, qui comptait 22 ans de service, auront lieu demain à l'église St-Henri de Mascouche.

Le sergent-détective Racicot a par ailleurs indiqué que l'esquisse représentant le visage de l'un des suspects, diffusée jeudi par les médias, aurait été communiquée sans autorisation aux journaux par un policier de la CUM, lequel n'a pas été identifié.

"Ca vient bien de chez nous, mais on ne sait pas qui l'a transmis. Celui qui l'a fait n'était pas du tout autorisé à le faire", a souligné le sergent-détective Racicot.

Ce sont les sergents-détectives André Ménard et Gilles Boyer qui ont été chargés de l'enquête.

Les régions éloignées se plaignent du service de Quebecair

MONTREAL (PC) — Insatisfaites du service qu'on leur offre, les régions périphériques ont adressé à la Commission canadienne des transports un certain nombre de plaintes contre la vente par le gouvernement québécois de la compagnie Quebecair à l'entreprise privée.

M. Peter Schnobb, un porte-parole de l'agence fédérale de transport, a révélé que plus de 50 griefs avaient été formulés, notamment celui voulant que, depuis la privatisation survenue en juillet dernier, la qualité du service aérien avait diminué. Et on réclame des garanties pour que cette baisse n'aille pas en s'accroissant.

A son avis, le nombre de plaintes est assez inhabituel, ce qui forcera la Commission canadienne des transports à décider, à la fin du présent mois, si elle doit tenir des audiences publiques à ce sujet.

On sait que Quebecair a été vendue, en juillet dernier, à la compagnie Nordair-Métro, une société créée en 1985 afin de profiter de la déréglementation dans le domaine de l'industrie du transport aérien. Nordair-Métro est en partie une propriété de Nordair Inc., reconnue auparavant comme une entreprise concurrente à Quebecair. Et Nordair est contrôlée par CP Air, dont le siège social se trouve à Vancouver.

Le maire de Val d'Or, M. André Pelletier, affirme que Quebecair n'offre plus de service à sa muni-

cipalité où les bureaux de la compagnie ont été fermés.

M. Pelletier ajoute que Nordair-Métro fournit un vol par jour entre Val d'Or et Montréal, mais que cette compagnie utilise pour ce faire de vieux appareils qu'il qualifie de "vieux coucous du temps de la guerre".

Pour les régions périphériques comme celle de Val d'Or, un bon service de transport aérien est, de l'avis du maire Pelletier, aussi vital que le transport en commun l'est pour Montréal. Il ajoute que même si le métro de Montréal et celui de Toronto fonctionnent avec des déficits, cela ne signifie pas pour autant que les communautés urbaines "vont les mettre en vente".

Plusieurs autres municipalités comme Val d'Or, toutes situées dans des régions périphériques, ont formulé des plaintes auprès de la Commission canadienne des transports en ce qui concerne la privatisation de Quebecair. Il y a des griefs provenant de l'Abitibi-Témiscamingue, de LaSarre et Matagami, de Chicoutimi et de La Baie, au Saguenay, de Matane, des Escoumins, de Mingan et des Iles-de-la-Madeleine.

Marx recule et permettra les attaques contre les religions

par Norman DELISLE
QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice Herbert Marx vient d'accepter de suspendre l'étude d'un article de loi qui aurait interdit des attaques contre les croyances religieuses au Québec.

Des organismes s'étaient joints à l'opposition péquiste pour dénoncer cette modification à la loi qui aurait, croit-on, restreint la liberté d'expression de ceux qui veulent critiquer une religion ou une croyance religieuse.

L'article litigieux était contenu dans un projet de loi actuellement soumis à l'Assemblée nationale et

visant à harmoniser plusieurs lois existantes avec la Charte des droits et libertés de la personne.

Le texte controversé, s'il était adopté, interdirait "des attaques outrageantes ou injurieuses contre le culte d'une profession religieuse ou les croyances religieuses d'une partie quelconque de la population du Québec".

Il interdirait également "la distribution de publications contenant de telles attaques ou la diffusion par quelque moyen de communication que ce soit de telles attaques si ces attaques sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public".

Censure

"Des écrivains m'ont saisi des

craintes que leur inspire cet article de loi, parce qu'il permet la censure de plusieurs oeuvres déjà écrites ou à venir", a commenté le député péquiste de Mercier, Gérald Godin, lui-même écrivain et poète.

M. Godin a affirmé que l'article ainsi rédigé pourrait aller jusqu'à interdire certaines grandes oeuvres comme celles de l'écrivain français du XVIe siècle François Rabelais, qui ironise maintes fois à l'endroit de la religion, ou même celle de Don Quichotte de l'espagnol Miguel Cervantes.

Pour un autre péquiste, Claude Filion, député de Taillon, il existe déjà suffisamment de balises dans le Code criminel ou dans la Loi sur

la littérature haineuse pour protéger les croyances religieuses contre les attaques outrageantes ou injurieuses.

Le proposeur de l'article de loi, le ministre de la Justice Herbert Marx, s'est engagé à en suspendre l'étude.

"Je ne veux pas que les gens pensent qu'on est en train de restreindre la liberté d'expression par cette loi, a-t-il dit. Il n'est nullement dans notre intention de restreindre quelque droit que ce soit. Ce que nous voulons faire a été mal compris".

En conséquence, le ministre a accepté de suspendre l'adoption de l'article en attendant que les juristes du gouvernement trouvent une meilleure rédaction du texte.

Débrayages prévus des infirmières

MONTREAL (PC) — Les infirmières des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de Gaspé comptent continuer leur moyen de pression cette semaine, a-t-on appris hier par voie de communiqué.

Ce midi, les professionnelles de la santé du centre hospitalier de Chicoutimi débrayeront, malgré la loi spéciale adoptée cette semaine par le gouvernement Bourassa.

Leur geste sera imité par les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, en matinée. Demain matin, les professionnel-

les de la santé du centre hospitalier de Jonquières et de Dolbeau man-

festrent elles aussi leur mécontentement.

Près de 800 délégués de 534 syndicats réunis à Québec

QUÉBEC (PC) — Près de 800 délégués des 534 syndicats affiliés à la Fédération des Affaires sociales sont réunis à Québec jusqu'à demain.

Ils doivent discuter des perspectives d'action et de négociation

dans le contexte de la loi 160 récemment promulguée par le gouvernement.

Les participants auront notamment à se prononcer sur la poursuite d'éventuels moyens de pression afin d'accélérer les négociations pour le renouvellement de leur convention collective de travail.



Le ministre Herbert Marx

2 NOUVEAUTÉS

- Technique Nadeau
- Conditionnement physique pour coronariens

COURS TECHNIQUE NADEAU

TECHNIQUE II: pour AVANCES (pré-requis TECHNIQUE I)

SESSION de 4 semaines débutant le 17 NOV.

au **CENTRE YM-YWCA**
300, rue Montréal 569-7488

Prof. Anne Blais, du Centre Technique Nadeau, A.B. de l'Estrie enr.

"Centre Yoga Colette Maher enr."

L'ORTHÉSISTE vos pieds, votre santé

Nous sommes fiers d'être associés à la campagne de dépistage de la maladie des pieds. Plus de 50% de la population souffre de maux de pieds sous une forme ou sous une autre. Elle ignore que le poids du corps repose sur 3 points d'appui seulement. Un déséquilibre peut engendrer des maux de jambes, maux de dos, etc.

Au cours de cette semaine, venez rencontrer nos spécialistes pour une évaluation et une prise d'empreintes gratuites de vos pieds sur nos appareils de précision.

Suite à un diagnostic médical, le laboratoire SOS Service orthopédie Sherbrooke enr., peut concevoir et fabriquer des orthèses individuellement sur plâtre ou par moulage directement sur le pied, afin de rétablir le fonctionnement normal de toute la biomécanique du pied. Les matériaux et les techniques de fabrication sont choisis à partir de critères tels que le poids, l'âge, les activités, les allergies et la pathologie de la personne.

De plus, l'orthésiste du pied est apte à réparer et ajuster les orthèses du pied incluant la chaussure orthopédique. Il est à la fine pointe de la technologie moderne afin que les personnes souffrant d'une anomalie ou de maux de pieds puissent obtenir des supports ou des orthèses répondant aux plus hautes normes de qualité.

SOS Service orthopédie-ostéopathe Sherbrooke enr., est membre de l'Association des orthésistes du pied.

Service orthopédique Sherbrooke

Fernand Groleau

600, rue King est, Sherbrooke 566-5551

Le Voiturier investit dans votre santé...

LA FONDATION DU CHUS: UN MOYEN D'INVESTIR DANS NOTRE SANTÉ

Le Voiturier et la Fondation du C.H.U.S. L'Association de Votre Vie!

- Au Voiturier, en novembre, on a décidé de penser à votre santé.
- Le Voiturier s'engage à verser un don à la Fondation du C.H.U.S. pour chaque auto neuve vendue ou louée durant la **VENTE DU MANUFACTURIER**
- Profitez des bas prix du Voiturier et du même coup, investissez dans votre santé
- Hâtez-vous, car au Voiturier, on a aussi pensé à la santé de votre porte-monnaie!...

Le VOITURIER

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE • 569-5981 • 1-800-567-3499

Mercury LINCOLN

Vente de voitures neuves Mercury et Lincoln
Vente de camions Ford toutes catégories
Location long terme Tapis Rouges
Pièces - Service - Carrosserie

LOCATION A COURT TERME
automobiles
camions

Winnipeg déperira comme centre de l'aérospatial

WINNIPEG (PC) — La récente adjudication à Canadair du contrat de \$100 millions pour l'entretien des chasseurs-bombardiers CF-18 signifie que Winnipeg déperira comme centre de l'industrie aérospatiale canadienne, affirme un professeur d'université.

M. Dan Todd, co-auteur de deux volumes sur l'industrie aérospatiale internationale et professeur à l'Université du Manitoba, a précisé que sous les gouvernements précédents, les contrats dans cette industrie étaient généralement distribués à raison de 45 pour cent en Ontario, autant au Québec et le reste à Winnipeg.

Or, de l'avis de l'universitaire, la part de Winnipeg dans l'industrie aérospatiale a glissé jusqu'à 6 pour cent aujourd'hui. Et cette glissade n'est pas récente puisqu'elle s'est amorcée depuis aussi loin qu'en 1969 lorsque le gouvernement du temps a transféré de Winnipeg à Montréal l'atelier de réparation d'Air Canada. A partir de ce moment, Winnipeg a perdu environ 1.000 emplois.

M. Todd affirme que la situation pourrait se détériorer da-

vantage pour Winnipeg si, comme il le prévoit, Canadair abandonne peu à peu la construction d'appareils et se lance dans l'entretien et la sous-traitance, des domaines d'activité traditionnels à l'industrie aérospatiale de la région de Winnipeg.

Pour sa part, le député libéral de la circonscription de Winnipeg-Fort Garry, M. Lloyd Axworthy, s'empresse de faire porter tout le blâme du déclin de l'industrie de Winnipeg sur la politique conservatrice fédérale qui veut concentrer toute l'activité dans la région de Montréal.

Ancien ministre fédéral des Transports, M. Axworthy n'est pas d'accord avec le portrait que fait M. Todd. Il blâme plutôt entièrement les politiques du gouvernement conservateur pour les difficultés que rencontre Winnipeg.

En Alberta

L'heure de liquider le Fonds du patrimoine n'a pas encore sonné

CALGARY (PC) — Les Canadiens qui se demandent pourquoi le gouvernement de l'Alberta n'a pas largement puisé dans son "Fonds du patrimoine" pour rendre plus supportables les avatars économiques de la province n'ont pas pris conscience de la rapidité avec laquelle cette poule aux oeufs d'or pourrait cesser de pondre, estime un ministre du cabinet conservateur albertain.

Ministre des consommateurs et des sociétés, Mme Elaine McCoy a admis samedi que ce fonds de \$15 milliards pouvait ressembler à une fortune astronomique.

Mais elle s'est empressée de préciser que le déficit de la province était évalué à \$2,5 milliard pour

l'année en cours. "Au bout de l'arc-en-ciel, il n'y est pas nécessairement de seuil rempli d'or", a-t-elle déclaré devant un auditoire de 150 invités à un dîner bénéfice du mouvement "Citizens for Public Justice", un groupe de pression mettant l'accent sur

les questions sociales et morales.

Mme McCoy a participé à un débat en compagnie de deux membres du comité permanent responsable du fonds, soit M. Bob Hawlesworth, critique néo-démocrate pour les questions de développement économique et Sheldon Chumir, critique libéral de l'énergie.

Les trois politiciens ont admis que l'économie albertaine traversait actuellement une période de vaches maigres, qui rendait nécessaire le recours au Fonds du patri-

moine.

Les trois participants au débat ont toutefois convenu que l'heure de liquider le Fonds du patrimoine n'était pas encore arrivée, même si les mise à pied dans l'industrie pétrolière pourraient atteindre les 50.000 hommes au cours de la prochaine année.

Comme moyen alternatif de renflouer les coffres albertains, on a proposé l'institution d'une taxe de vente dans cette province et le maintien de mesures d'austérité.

L'Ontario appréhende une pénurie d'électricité d'ici 1996

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien n'a pas écarté le projet de construction d'une autre centrale nucléaire, mais il a amplément le temps d'étudier d'abord les autres options qui s'offrent à lui, a déclaré, hier, le premier ministre David Peterson.

Ce dernier répondait ainsi à l'avertissement qu'a servi le président d'Hydro-Ontario, M. Tom Campbell, à l'effet que compte tenu de l'essor économique qu'elle connaît et les niveaux records de consommation d'électricité qu'elle enregistre, la province a besoin d'une autre centrale, sinon elle fera face à une pénurie d'électricité d'ici dix ans.

Peu importe si cette centrale sera nucléaire, alimentée au charbon ou selon une combinaison d'autres procédés, le gouvernement doit prendre une décision bientôt, selon M. Campbell, étant donné le temps qu'il faut pour construire une centrale.

"L'année prochaine, je dirais même au maximum deux ans, nous devons prendre une décision concernant l'énergie qui alimentera la centrale", a dit le président d'Hydro-Ontario récemment.

De son côté, le premier ministre David Peterson est plutôt d'avis que l'Ontario ne fait pas face à une pénurie et qu'il lui reste encore beaucoup de temps avant de décider de quelle façon elle devra répondre à sa demande d'énergie.

M. Peterson voit mal le projet de

construire une autre centrale du type de celle de Darlington, une centrale monstre \$11 milliards présentée en construction à 60 kilomètres à l'est de Toronto.

Bégin se tait à propos de John Turner

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre de la Santé et du Bien-être social sous le gouvernement Trudeau, Mme Monique Bégin, refuse de faire des commentaires sur la question du leadership de John Turner au Parti libéral du Canada.

Mme Bégin était la conférencière invitée hier à un brunch de l'Association libérale fédérale du comté de Saint-Léonard-Anjou, dans l'est de Montréal.

Elle a déclaré devant les 200 militants et les journalistes présents qu'elle ne parlerait pas de John Turner, Marc Lalonde ou Jean Chrétien.

L'ex-ministre a aussi refusé d'affirmer ou de confirmer les rumeurs voulant qu'elle donne publiquement son appui à John Turner lors d'une conférence de presse aujourd'hui à Ottawa.



Monique Bégin

Le séparatisme reprend vie dans l'ouest

CALGARY (PC) — Le parti Western Canada Concept de l'Alberta s'est choisi, hier, un nouveau président en la personne de M. Gordon Reid, de Vermilion.

Les 128 délégués au congrès annuel, qui se déroulait en fin de semaine à Calgary, ont également élu deux vice-présidents et dix nouveaux directeurs.

Le président sortant Fred Marshall a déclaré que le parti reviendra à son programme original qui consiste à promouvoir l'idée du séparatisme pour l'Ouest canadien.

Vaste choix de modèles 87

Hermel Bourque, directeur des ventes
Yvan Lafrenière, représentant
Guy Lafrenière, représentant

Heures d'affaires:
Lundi au jeudi: 8h à 21h
vendredi: 8h à 17h



LA SPRINT

(55 mi. gal. en usage combiné)
AVANTAGEUSE COMME PAS UNE!

Nos prix et notre service après-vente font notre réputation!



Sprint 87

La Sprint
Son prix convient au budget le plus modeste.

PLC

**CHEVROLET
OLDSMOBILE
INC.**

**155, rue Angus sud
EAST ANGUS
832-2494**

UTILISEZ L'ESSENCE PROPRE, SANS HÉSITATION.

NI TOUSSOTEMENT, COGNEMENT, BLOQUAGE, OU AUTRES PROBLÈMES, QUI DIT-ON, SONT LE LOT DES AUTOMOBILISTES. PAS ÉTONNANT QUE LES AUTRES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES CHANGENT LEURS FORMULES. CHEZ TEXACO, LES UTILISATEURS DE L'ESSENCE PROPRE SONT PLUTÔT HEUREUX DE DIRE QUE LEUR VOITURE ROULE SANS ENNUIS: PAS DE CARBURATEUR SALE NI D'INJECTEUR SALE. PARCE QUE NOTRE ESSENCE, AVEC SES AGENTS NETTOYANTS SPÉCIAUX, EST CONÇUE POUR LES MOTEURS À HAUTE PERFORMANCE D'AUJOURD'HUI. ALORS, N'HÉSITÉS PLUS, VENEZ CHEZ TEXACO POUR UNE ESSENCE QUI FAIT CE QU'ELLE PROMET.

**Pour en avoir plus et pour de l'essence propre,
fiez-vous à Texaco.**



Après tout ce qu'on a dit sur le calcium, une vérité demeure:

LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS SONT VOTRE MEILLEUR CHOIX... ...ET SI FACILES À TROUVER!

Toutes les sources de calcium ne sont pas pareilles.

Le calcium. On en parle à la radio, à la télévision, dans les journaux, partout. On sait maintenant qu'il est nécessaire à la santé. De nouvelles sources de calcium sont apparues: suppléments de calcium ou produits "enrichis" de calcium...

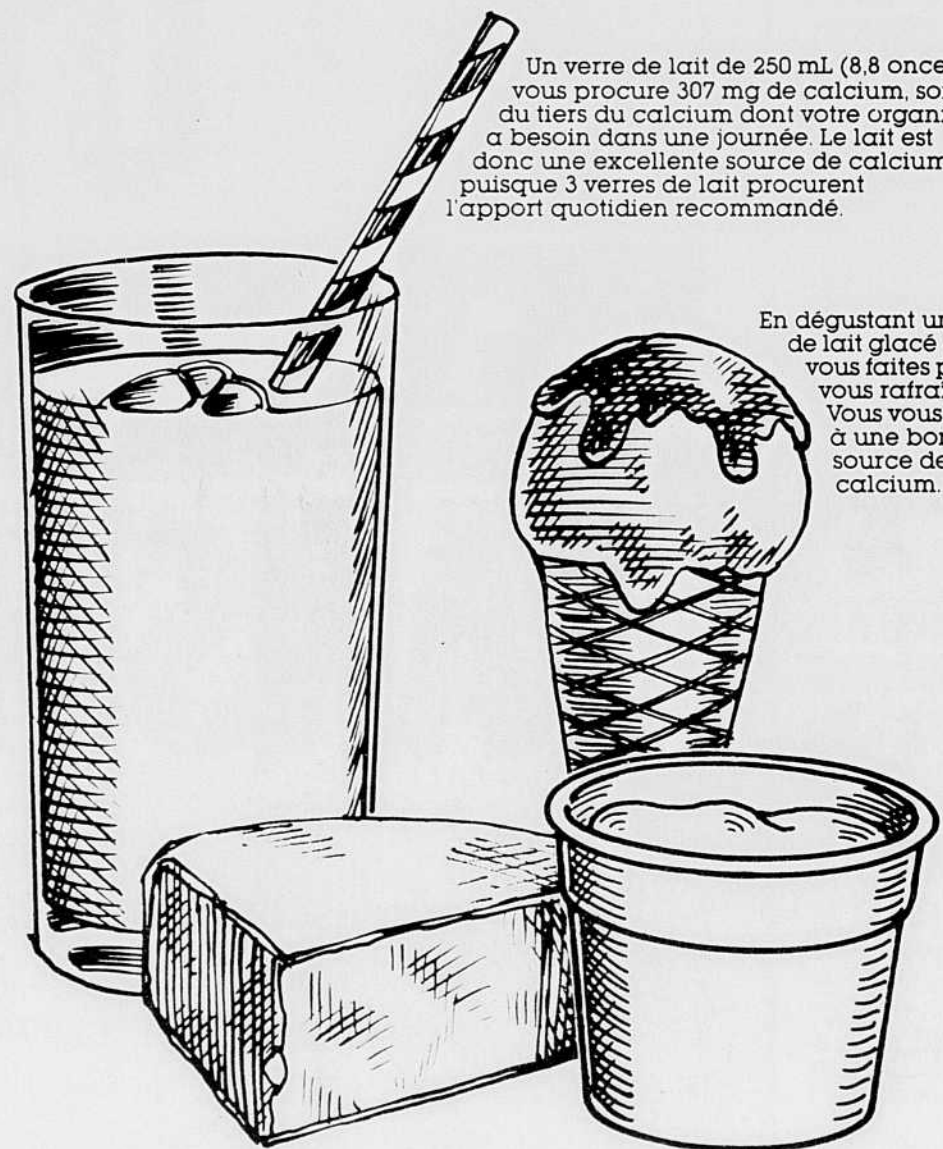
Mais attention! Il faut savoir que toutes les sources de calcium ne sont pas pareilles. Les experts médicaux considèrent que le lait et les produits laitiers sont de bonnes et d'excellentes sources de calcium.

Beaucoup de Canadiens ne consomment pas assez de calcium.

Les Canadiens ne consomment en moyenne que 50 à 70% de l'apport en calcium de 800 mg par jour recommandé par Santé et Bien-Être social Canada. Par ailleurs, la recherche sur le calcium indique qu'un apport de 1 000 à 1 500 mg par jour serait plus bénéfique, surtout pour les femmes enceintes, les adolescentes et les femmes ayant atteint l'âge de la ménopause. Quels que soient vos besoins, rappelez-vous que le lait et les produits laitiers sont votre meilleur choix...et toujours faciles à trouver.

Le lait et les produits laitiers sont votre meilleur choix.

Rappelez-vous que le calcium du lait et des produits laitiers s'accompagne d'importants éléments nutritifs dont la réunion équilibrée favorise l'absorption et l'utilisation du calcium par l'organisme. Et vous pouvez satisfaire à la recommandation d'apport quotidien en calcium avec un verre de lait et une portion de cheddar, combinés à une portion de yogourt ou un cornet de lait glacé.



Un verre de lait de 250 mL (8,8 onces) vous procure 307 mg de calcium, soit plus du tiers du calcium dont votre organisme a besoin dans une journée. Le lait est donc une excellente source de calcium puisque 3 verres de lait procurent l'apport quotidien recommandé.

En dégustant un cornet de lait glacé (125 mL), vous faites plus que vous rafraîchir. Vous vous régalez à une bonne source de calcium.

Une portion de cheddar (57 g ou 2 onces) est aussi une excellente source de calcium, car elle procure à elle seule plus de la moitié de l'apport quotidien recommandé.

Une portion de 150 g de yogourt nature est une bonne source de calcium.

Une source de calcium naturelle et agréable.

Il existe mille et une façons d'inclure le lait et ses produits dans votre régime quotidien. Ne vous en privez pas. Assurez-vous de toujours avoir au frigo une bonne provision de lait sous toutes ses formes. C'est votre meilleur choix.

SOURCES PRINCIPALES

ABSORPTION ET UTILISATION

- Allen, L.H., 1982, *American Journal of Clinical Nutrition* 35, p. 783-808
- Kaye, M., 1986, *Médecine moderne du Canada*, vol. 41, no 9, p. OP3 à OP12
- Recker, R.R., 1985, *New England Journal of Medicine* 313, p. 70-73

RECOMMANDATIONS

- Heaney, R.P. et autres, 1982, *American Journal of Clinical Nutrition* 36, p. 989-1013
- Santé et Bien-Être Social Canada, *Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens*, 1983

Pour en savoir plus sur le calcium, écrivez au Centre d'information sur la nutrition laitière, 1981, avenue McGill College, C.P. 35, Montréal H3A 2X9